

Les ménages isérois face à la crise ?

Résultats de l'enquête quantitative Rapport exhaustif

Septembre 2010



Une enquête de l'Observatoire de la Vie Familiale



Sommaire

INTRODUCTION	4
METHODOLOGIE	5
A. L'ENQUETE QUALITATIVE.....	5
A.1. LA POPULATION DE REFERENCE.....	5
A.2. LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS.....	5
B. L'ENQUETE QUANTITATIVE	5
B.1. LA POPULATION DE REFERENCE	5
B.2. LES CRITERES DE SELECTION DE L'ECHANTILLON	6
B.3. LA REPRESENTATIVITE ET LE REDRESSEMENT	6
B.4. LE TRAITEMENT STATISTIQUE ET SES LIMITES	6
B.5. L'ILLUSTRATION DES RESULTATS	7
C. QUELQUES DEFINITIONS	8
D. CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON DES MENAGES INTERROGES	9
D.1. SEPT FAMILLES SUR DIX MENAGES.....	9
D.2. DEUX ENFANTS PAR FAMILLE EN MOYENNE	9
D.3. LES MENAGES JEUNES ET AGES SOUS-REPRESENTES	11
D.4. LES EMPLOYES SURREPRESENTES ET LES RETRAITES SOUS-REPRESENTES.....	12
D.5. MOINS DE 1000€ PAR MOIS POUR UN MENAGE SUR QUATRE, SURTOUT DES PERSONNES SEULES AVEC OU SANS ENFANT(S) ET DES COUPLES SANS ENFANT	13
D.6. DES MENAGES DIPLOMES SURREPRESENTES	15
D.7. UNE DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE EQUILIBREE	15
PREMIERE PARTIE	16
SITUATION PROFESSIONNELLE, SITUATION FINANCIERE, ENTRAIDE ET SOLIDARITE.....	16
I.1. LA SITUATION FACE A L'EMPLOI	17
I.1.1. DEUX PERSONNES SUR TROIS TRAVAILLENT, UNE PERSONNE SUR CINQ EN CDI	17
I.1.2. DES VARIATIONS DANS LA SITUATION FACE A L'EMPLOI, EN FONCTION DE L'AGE ET DE LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE.....	18
I.1.3. SITUATION FAMILIALE ET SITUATION FACE A L'EMPLOI : QUELLES CARACTERISTIQUES ?.....	19
I.2. STABILITE OU INSTABILITE PROFESSIONNELLE ?	20
I.2.1. SITUATION PROFESSIONNELLE STABLE POUR DEUX PERSONNES SUR TROIS.....	20
I.2.2. INSTABILITE LIEE AU CLIMAT DE « CRISE ECONOMIQUE » AVEC LICENCIEMENT, PRESSION ET STAGNATION DES SALAIRES	21
I.3. LA NATURE DES RESSOURCES FINANCIERES DES MENAGES	22
I.3.1. SALAIRES ET REVENUS DU TRAVAIL COMME PRINCIPALE NATURE DES RESSOURCES. . .	22
I.3.2. ... MAIS AUSSI ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS LOGEMENT	23
I.3.3. DES RESSOURCES VARIABLES SELON LA SITUATION FAMILIALE.....	24
I.4. CE QU'IL RESTE A LA FIN DU MOIS... ..	26
I.4.1. UNE ESTIMATION BASSE DU « RESTE A VIVRE »	26
I.4.2. BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT, AUGMENTATION DES CHARGES, DIMINUTION DES RESSOURCES DEPUIS LES DOUZE DERNIERS MOIS	31

I.5. METTRE DE COTE, ETRE A DECOUVERT : FRAGILITE DE LA SITUATION FINANCIERE	34
I.5.1. METTRE DE COTE : UNE DIFFICULTE POUR LES PERSONNES SEULES ET LES REVENUS MODESTES.....	34
I.5.2. DECOUVERT BANCAIRE : LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DISCRIMINANTE.....	36
I.6. DES MENAGES EN SITUATION DE PRECARITE VOIRE DE PAUVRETE ?	37
I.6.1. SITUATION DE PRECARITE : UNE PERSONNE SUR TROIS.....	37
I.6.2. PRESQUE UN MENAGE SUR DEUX LORSQU'ON EST PARENT SEUL OU AGE DE 60 ANS OU PLUS... ..	37
I.7. DES AIDES EXCEPTIONNELLES PERÇUES PAR LES MENAGES	42
I.7.1. DES AIDES PERÇUES PAR PLUS D'UN MENAGE SUR TROIS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.	42
I.7.2. ...FAMILLES MONOPARENTALES, « ARTISANS... » ET « AUTRES SANS ACTIVITE » PLUS NOMBREUX...	43
I.8. RECEVOIR ET DONNER : L'ENTRAIDE AMICALE ET FAMILIALE	44

DEUXIEME PARTIE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

LES HABITUDES DE CONSOMMATION, LES DEPENSES LIEES AUX ENFANTS, L'ALIMENTATION, LES LOISIRS, LA CULTURE, LES VACANCES, LA SANTE, LES TRANSPORTS, LE LOGEMENT ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.1. LES BUDGETS DES MENAGES..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.2. LES HABITUDES DE CONSOMMATION : MODIFIEES, REDUITES DEPUIS PLUS D'UN AN ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.2.1. DES EFFETS RESSENTIS PAR TOUS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.2.2. HABILLEMENT ET LOISIRS PLUS AFFECTES

2.2.3. L'ADAPTATION DES COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.2.4. DES RESTRICTIONS CONCERNANT LES DEPENSES LIEES AUX ENFANTS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.3. L'ALIMENTATION, OBJET DE MODIFICATIONS..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.3.1. LA RECHERCHE DE LA DIMINUTION DES DEPENSES..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.3.2. LES COUPLES AVEC ENFANT(S) ONT MOINS TENDANCE A RECHERCHER LA DIMINUTION DES DEPENSES

2.3.3. MODIFICATION DES HABITUDES MOTIVEE PAR DES RAISONS FINANCIERES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.3.4. DES NOUVELLES HABITUDES A CONSERVER POUR L'AVENIR... .. **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.3.5. ...PAR CHOIX « CONSCIENT »..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.4. LES LOISIRS, LES SORTIES ET LES VACANCES : POSSIBLE POUR CERTAINS, IMPOSSIBLE POUR D'AUTRES..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.4.1. LIMITATION DES SORTIES AU RESTAURANT, AU CINEMA, CHEZ LES AMIS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.4.2. PARTIR EN VACANCES : UN MENAGE SUR DEUX EN SERRANT SON BUDGET.. **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.4.3. UNE IMPORTANCE ACCORDEE A NE PAS PRIVER LES ENFANTS ? **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.5. LA SANTE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.5.1. UN IMPACT PLUS FAIBLE SUR LES DEPENSES DE SANTE

2.5.2. UNE BONNE COUVERTURE SANTE ? OUI, A NUANCER SELON LE SEXE, LA SITUATION FAMILIALE ET LA PRESENCE D'ENFANTS

2.5.3. LES MODIFICATIONS EN MATIERE DE SANTE : RENONCEMENT AUX MEDICAMENTS NON REMBOURSES ET AUX SOINS BUCCO-DENTAIRES..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.6. LES TRANSPORTS..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.6.1. LA VOITURE COMME PRINCIPAL MOYEN DE TRANSPORT

2.6.2. DES HABITUDES PLUS DIFFICILES A MODIFIER, MAIS DES EFFORTS POUR LIMITER LES TRAJETS.. **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.6.3. DES CHANGEMENTS REpondant A DES MOTIVATIONS FINANCIERES, MAIS UNE PRISE DE CONSCIENCE ECOLOGIQUE AUSSI..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

- 2.6.4. CONSERVER SES NOUVELLES HABITUDES POUR L'AVENIR ? SURTOUT POUR LES PERSONNES
CONSCIENTES DE L'IMPACT ECOLOGIQUE DES TRANSPORTS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 2.6.5. LE COVOITURAGE SEDUIT ENCORE PEU **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.7. LE LOGEMENT ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.7.1. 52% DE LOCATAIRES DONT 25% DANS LE PARC PUBLIC..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.7.2. LES PROPRIETAIRES : DES COUPLES AVEC ENFANT(S), DES MENAGES AGES DE 30-39 ANS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.7.3. DES LOCATAIRES PLUS MOBILES : EFFET DU STATUT ? EFFET DE LA CRISE ?..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.7.4. LES ETAPES DE LA VIE ET L'EVOLUTION DU STATUT RESIDENTIEL **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.7.5. UNE REPARTITION DES DEPENSES « LOGEMENT » DIFFERENTE SELON LE STATUT D'OCCUPATION **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.7.6. LES EFFETS DE LA CRISE SUR LE PAIEMENT DES CHARGES LIEES AU LOGEMENT ?..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.7.7. DIFFICULTE, IMPOSSIBILITE DE FAIRE FACE AUX CHARGES DE LOYER : DES PERSONNES SEULES AVEC OU SANS ENFANTS, DES OUVRIERS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.7.8. REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE POUR LES PLUS AGES, LES « OUVRIERS » ET LES PLUS MODESTES..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.8 LES SITUATIONS QUI FRAGILISENT LES MENAGES..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

2.8.1. LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES PERSONNES SEULES PLUS « TOUCHEES »... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.8.2. LES COUPLES BI-ACTIFS MOINS "IMPACTES" **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.8.3. NECESSITE DE SERRER LE BUDGET : LES MENAGES MODESTES ET LES SITUATIONS FINANCIERES INSTABLES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.8.4. LES PLUS QUALIFIES ET LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES SUPERIEURES MOINS CONCERNES PAR UNE NECESSAIRE ADAPTATION..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

TROISIEME PARTIE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

LE RESSENTI DES MENAGES ISEROIS DANS LE CONTEXTE DE CRISE ECONOMIQUE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.1. LES MENAGES ISEROIS SONT NOMBREUX A S'EXPRIMER QUANT A L'AVENIR : LE LEUR, CELUI DE LEURS ENFANTS ET DE LA SOCIETE EN GENERAL... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.2. ...MAJORITAIREMENT DE MANIERE PESSIMISTE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.2.1. PREMIERE PREOCCUPATION : LA SITUATION FINANCIERE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.2.2. PREOCCUPATIONS PERSONNELLES : FAMILLE, ENFANTS, SANTE..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.2.3. PREOCCUPATION PROFESSIONNELLE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.2.4. PREOCCUPATIONS PLUS GENERALES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.3. LA CONFIANCE DES MENAGES ISEROIS EN L'AVENIR..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.3.1. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE, SOLIDARITE ET EPARGNE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.3.2. SITUATION PERSONNELLE PRIVILEGIEE, ENFANTS ET ETUDES PRIORITAIRES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.3.3. ESPOIR D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE STABLE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.3.4. ESPOIR D'AMELIORATION DE LA SITUATION GENERALE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

CONCLUSION ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

TABLE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

BIBLIOGRAPHIE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

QUESTIONNAIRE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

TABLEAU SYNTHETIQUE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Introduction

Depuis plus d'un an et demi, la crise économique est au cœur des discussions et des préoccupations de la plupart des ménages. Augmentation générale des prix, baisse du pouvoir d'achat, augmentation du chômage sont autant de phénomènes associés à ce contexte économique pouvant avoir des répercussions sur les conditions de vie des ménages.

« Une fois payées toutes les dépenses fixes (loyers, charges, énergie, crédit, téléphone...), 56% des ménages pauvres ne disposent plus que de 250€ par mois pour vivre, précise le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (Crédoc). Pour 15% d'entre eux, le résultat est négatif, c'est-à-dire qu'ils s'endettent un peu plus pour faire face à leurs dépenses courantes. Plus de 70% s'en sortent difficilement », pouvait-on lire dans Le Monde daté du 23/12/2008.

« Le nombre de personnes aidées par le Secours catholique a augmenté depuis le mois de juin 2009 [...] c'est dans les villes-préfectures et les zones rurales que ces aides sont le plus sollicitées [...] les demandes d'aide alimentaire et financière sont les plus fréquentes [...] quand les ressources diminuent, une fois les charges réglées, le poste alimentaire devient la variable d'ajustement dans le budget », lisait-on dans les Actualités Sociales Hebdomadaires du 5 février 2010.

Plus localement, entre 2008 et 2009, les guichets d'accueil de la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble ont connu une hausse de 32% des visites, laissant entrevoir une augmentation de la demande d'aide individuelle de ménages ne pouvant plus faire face.

« Les budgets des familles modestes sont de plus en plus serrés [...] de manière générale, pour l'ensemble des Français, les postes de restrictions ont été les vacances, les loisirs, l'habillement et l'équipement ménager. Chez les plus pauvres, il faut ajouter le téléphone et l'alimentation. Plus grave, un tiers des ménages pauvres a renoncé à des soins. La crise révèle les inégalités sociales », concluaient les rédacteurs du magazine de la Confédération Syndicale des Familles « Nous » en février 2009 (n°184), en écho du « Baromètre Social » réalisé par le Crédoc à la demande du Haut Commissaire aux Solidarités Actives, auquel on fera référence à plusieurs reprises (cf. p. 8).

« Si la crise économique rend plus mince l'espérance de faire augmenter ses ressources et de reprendre un travail, elle ne change pas fondamentalement la donne : les pauvres connaissent la crise depuis toujours. En revanche, nous percevons des évolutions dans la manière dont les politiques appréhendent la grande pauvreté. Le curseur est sans cesse mis sur l'objectif du travail. L'une de nos craintes est que l'emploi devienne le lieu unique conférant des droits. De même, une politique de réduction de la pauvreté ne peut se résumer à une pérennisation des distributions alimentaires, comme nous l'observons dans les collectivités locales. Les pauvres doivent pouvoir accéder à des réponses de droit commun et non à des solutions spécifiques. C'est à cette unique condition que leurs droits fondamentaux seront respectés », témoignait Pierre Saglio, président d'ATD Quart Monde dans la Gazette Santé Social en mai 2009 (n°52).

Dans quelle mesure, les Isérois ressentent-ils les conséquences de la situation économique actuelle ? Et quel en est l'impact sur leurs conditions et habitudes de vie ? Ce sont ces questions, au cœur des préoccupations des institutions du département de l'Isère, que les Caisses d'Allocations Familiales (Caf) de Grenoble et de Vienne, le Conseil général de l'Isère et l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Isère (Udaf), ont choisi de confier à l'Observatoire de la Vie Familiale (OVF).

Cette nouvelle enquête « Les ménages isérois face à la crise ? » a pour objectif d'étudier l'impact de la crise économique sur le moral et sur les habitudes de vie des ménages isérois, de porter un regard particulier sur les comportements des Isérois, leurs modes de consommation, de manière à fournir des éléments de connaissance et d'orientation dans les réponses à apporter. C'est une étude générale abordant plusieurs thématiques : les habitudes de consommation, l'alimentation, les loisirs, les sorties, les vacances, la santé, les moyens de transport, les dépenses liées aux enfants, le logement, la situation financière, la situation professionnelle, la solidarité et l'entraide.

Cette étude se déroule en deux phases :

- une première phase, dite qualitative, a permis de recueillir la parole des Isérois sur leur réalité de vie, elle a fait l'objet d'un rapport écrit,
- la deuxième phase, quantitative, a consisté en l'envoi d'un questionnaire à un échantillon de 4000 ménages isérois.

Avec une finalité différente, les deux enquêtes se rejoignent et se complètent : l'étude qualitative cherche à comprendre et à expliciter finement les réalités de vie des ménages isérois, c'est un éclairage particulier sur les comportements et mécanismes mis en place par les Isérois pour s'adapter au contexte économique ambiant ; l'enquête quantitative recherche l'exhaustivité et la représentativité de la population iséroise. L'éclairage « qualitatif » enrichit et complète les données quantitatives et en amont assure la validité du questionnaire.

Méthodologie

A. L'enquête qualitative

A.1. La population de référence

L'enquête qualitative « Les ménages isérois face à la crise ? » s'est adressée à l'ensemble des ménages du département, toutes catégories confondues.

Pour avoir une représentation large de la population du département, l'OVF a établi une « typologie » des ménages à interroger en tenant compte de la situation familiale (personne seule, famille monoparentale, couple sans enfant, couples avec enfant(s)), de l'âge (moins de 30 ans, 30-44 ans, 45-59 ans, 60 ans ou plus), de la zone d'habitation (zone urbaine, zone rurale).

A.2. Les entretiens semi-directifs

A la suite d'un appel à volontaires (réseau des associations familiales, lieux d'accueil du public des Caf et du Conseil général, presse écrite, radio, TV), dix-sept personnes ont accepté un entretien d'une demi-heure à une heure, à leur domicile ou dans les locaux de l'Udaf. Les entretiens ont été enregistrés, retranscrits dans leur totalité et analysés.

B. L'enquête quantitative

B.1. La population de référence

L'enquête quantitative « Les ménages isérois face à la crise ? » s'est adressée à la population allocataire des Caisses d'Allocations Familiales de Grenoble et de Vienne.

B.2. Les critères de sélection de l'échantillon

4000 allocataires ont été choisis au hasard à partir des bases de données informatiques des Caf. De manière à favoriser la représentativité de l'échantillon, ces ménages ont été tirés au sort en respectant une répartition basée sur trois critères : la situation familiale (personne seule / famille monoparentale / couple sans enfant / couple avec enfant(s)), la tranche d'âge (moins de 30 ans / 30-39 ans / 40-59 ans / 60 ans ou plus), la Caf d'origine (Grenoble / Vienne).

Un questionnaire a été envoyé par courrier à ces 4000 ménages allocataires, dans le respect des principes requis par la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil), c'est-à-dire que la réponse des personnes sollicitées reste facultative et anonyme. 892 ménages ont renvoyé leur questionnaire à l'OVF, soit un taux de retour de l'ordre de 22%.

B.3. La représentativité et le redressement

L'ensemble des allocataires n'ayant pas retourné le questionnaire, l'échantillon final n'est pas représentatif de l'échantillon de départ. On observe une surreprésentation des couples avec enfant(s), des familles monoparentales, des ménages de 40 à 59 ans et une sous-représentation des personnes seules, des ménages de moins de 30 ans.

Par conséquent, afin de rééquilibrer l'échantillon et garantir la fiabilité et la validité des résultats, un redressement statistique a été effectué sur les critères de situation familiale et d'âge.

L'objectif du redressement est d'affecter un coefficient qui majore ou minore le poids des ménages parmi la globalité des répondants. Un poids plus important est donc affecté aux personnes seules et aux ménages de moins de 30 ans, et un poids plus faible aux familles monoparentales, aux couples avec enfant(s) et aux ménages de 40 à 59 ans.

Avec cette pondération, les résultats redressés se basent sur un total de 855 questionnaires.

B.4. Le traitement statistique et ses limites

Malgré toutes les précautions prises pour l'élaboration du questionnaire (enquête qualitative, tests, etc.), il subsiste des incompréhensions, des formulations inadaptées, donc des questions sans réponse, des questions inexploitable, insuffisamment renseignées, interprétées de manière non-conforme. On se heurte à des problèmes de définitions ou des absences de définitions, au sens donné par les répondants à tel ou tel terme, ce qui interroge parfois sur la validité des réponses.

L'exploitation statistique, via les logiciels Question Data et Excel, a consisté d'une part en la réalisation de tris à plat afin d'avoir une lecture globale des résultats et d'autre part à approfondir l'analyse et mettre en évidence l'existence de différences significatives entre certaines catégories, par la réalisation de tris croisés, associés au test du Khi-2.

Le test du Khi-2 permet de vérifier s'il existe une association entre deux variables. Le logiciel Question Data effectue le test statistique du Khi-2 sur le tableau des résultats. En fonction de la valeur du Khi-2 et du nombre de degrés de liberté, le logiciel calcule la probabilité exacte. Si l'on se donne un seuil de 5% de risque ($P=0.05$), une probabilité inférieure à ce seuil signifie qu'il existe une dépendance entre les deux variables ligne et colonne. En plus de la valeur du Khi-2, le logiciel calcule la probabilité exacte associée à la valeur obtenue du Khi-2. Si la case est statistiquement significative par rapport à l'effectif théorique, le programme affichera soit un + soit un -. Le signe « plus » signifie que l'effectif de la case est supérieur à l'effectif théorique et le signe « moins » signifie que l'effectif est inférieur. Un signe « moins » ou un signe « plus » correspond à un seuil de $P=0.10$, 2 signes correspondent à un seuil de $P=0.05$ et 3 signes correspondent à un seuil de $P=0.01$.

Les différents traitements statistiques ont été établis de plusieurs manières :

- sur la base de l'échantillon complet en tenant compte des non répondants pour le calcul des pourcentages ; lorsqu'il y a trop de non répondants, la question ne peut pas être traitée, les résultats n'étant pas fiables, ainsi, plusieurs questions ont-elles été écartées,
- sur la base des répondants, en fonction des filtres établis dans le paramétrage.

Pour assurer la fiabilité et la validité des résultats, plusieurs principes ont été adoptés :

- la question n'est pas traitée si les non réponses (NR) sont supérieures à 30%,
- la question n'est pas traitée si le risque d'erreur de la probabilité d'un croisement significatif de deux variables est supérieur à 5% ou 0,05 (Khi-2),
- le graphique ou le tableau comporte l'indication « ns », si l'effectif est inférieur à 5 individus.

En tenant compte de ces limites, en gardant à l'idée que certaines parties méritent un approfondissement, ce travail présente l'intégralité des thèmes et des questions présents dans le questionnaire « Les ménages isérois face à la crise ? ».

B.5. L'illustration des résultats

De nombreux graphiques et tableaux permettent d'illustrer les données chiffrées résultant du traitement statistique.

On a souhaité quelquefois comparer les résultats de cette enquête avec d'autres études, mais là aussi on se heurte à des problèmes de définition, de conditions différentes d'administration du questionnaire... Néanmoins, on a choisi d'illustrer les résultats avec ces études et données statistiques, qui seront à prendre comme éclairages et non comme éléments de comparaison.

A ce propos, on s'est beaucoup appuyé sur l'étude du Crédoc, « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres », pour éclairer les résultats fournis par l'échantillon des ménages isérois. Cette enquête a été réalisée par Matthieu Angotti, Mirrdyn Denizeau, Christine Olm du Département Évaluation des Politiques Sociales du Crédoc en décembre 2008 à la demande de Martin Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités Actives. L'enquête a été menée auprès de deux échantillons distincts, sur la base d'un seul questionnaire : un échantillon de 1000 ménages représentatifs de l'ensemble des ménages métropolitains et un échantillon de 300 ménages représentatifs de ceux vivant en dessous du seuil de pauvreté (repérés en fonction de leurs revenus et de leur situation familiale). La synthèse présente une comparaison des réponses par public, distinguant les ménages français en général (1000 ménages - Mfr) et les ménages en situation de pauvreté (434 ménages - Msp).

Outre les graphiques, les tableaux et les extraits d'articles ou d'études, on a choisi d'insérer des paroles des personnes interrogées lors de l'enquête qualitative pour illustrer les résultats de l'enquête quantitative, car non seulement, elles permettent d'appuyer et d'approfondir certains constats statistiques, mais elles permettent aussi d'exploiter certains sujets impossibles à aborder avec un questionnaire papier. Les verbatim qui illustreront l'analyse, seront identifiables grâce à des prénoms attribués à chaque entretien (Anne, Sébastien, Gabrielle, Jeanne et Victor...). Les prénoms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées.

C. Quelques définitions

Source : Insee

Ménage : de manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Famille : c'est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Catégorie socioprofessionnelle : nomenclature en huit catégories, dont les six premières distinguent la profession déclarée des actifs ayant un emploi et des chômeurs ayant déjà travaillé (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles et supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers) ; la catégorie des « retraités » regroupe tous les anciens actifs ; la catégorie des « autres personnes sans activité professionnelle » englobe les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les élèves et étudiants ainsi que toutes les personnes sans activité professionnelle quelque soit leur âge (sauf les retraités).

Personne de référence du ménage : elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme le plus âgé, en donnant priorité à l'actif le plus âgé.

D. Caractéristiques de l'échantillon des ménages interrogés

On retrouve l'ensemble des caractéristiques de l'échantillon ainsi que de l'ensemble de la population iséroise, dans un tableau synthétique annexé au présent rapport.

L'échantillon des ménages isérois est constitué de 855 ménages après redressement sur les critères de situation familiale et d'âge de la personne de référence.

75% des personnes ayant renseigné le questionnaire sont des femmes.

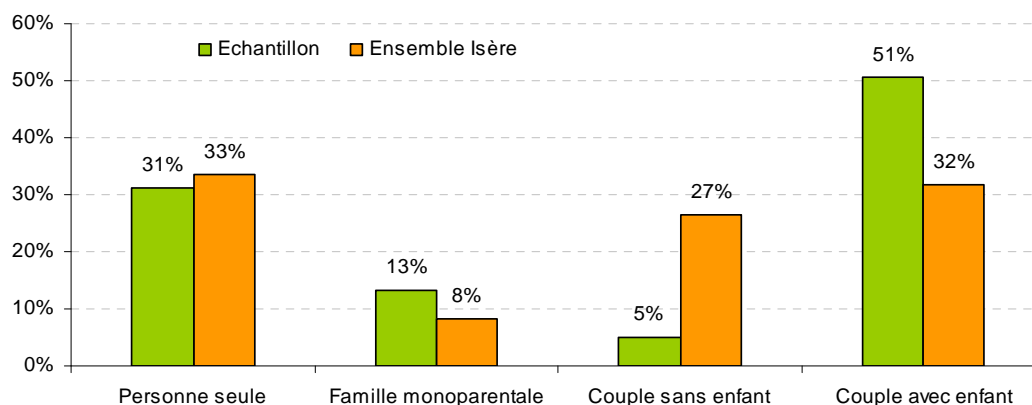
D.1. Sept familles sur dix ménages

69% des ménages sont des familles, 51% des couples avec enfant(s), 5% des couples sans enfant, 13% des familles monoparentales.

31% des ménages sont composés d'une seule personne.

L'échantillon (ménages allocataires des Caf de Grenoble et Vienne) est légèrement différent de l'ensemble des ménages isérois : les familles monoparentales sont surreprésentées et les couples sans enfant sous-représentés.

Graphique 1. Répartition des ménages selon la situation familiale



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 51% des ménages ayant répondu sont constitués d'un couple avec enfant(s).

D.2. Deux enfants par famille en moyenne

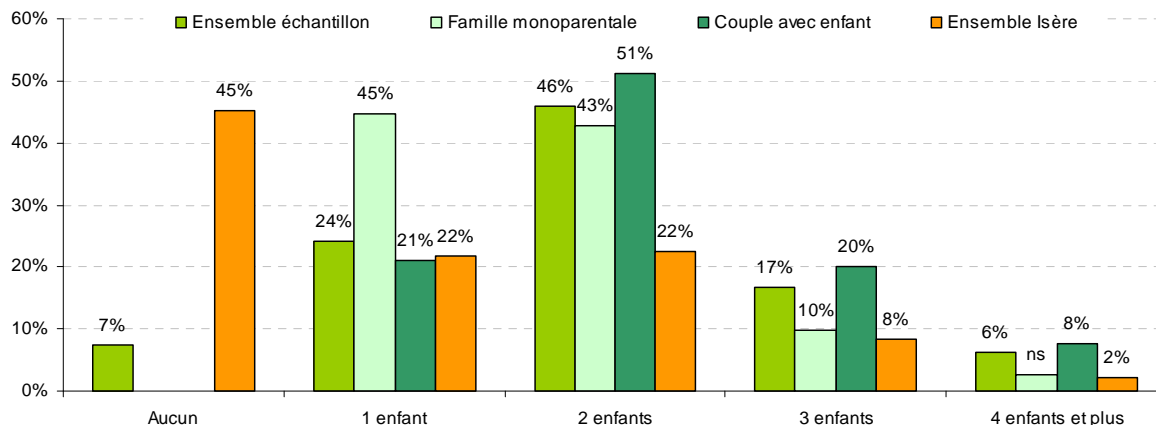
Parmi les 855 ménages interrogés, 36% n'ont pas d'enfant, 64% sont donc des familles avec enfant(s), dont 76% sont constituées d'un couple et 24% d'un parent seul.

24% des familles ont un seul enfant, 46% ont deux enfants, 17% ont trois enfants et 6% ont quatre enfants ou plus.

Parmi les familles, les couples sans enfant sont sous-représentés comparativement à l'ensemble des ménages du département et les familles ayant deux enfants ou plus sont surreprésentées.

Les familles monoparentales ont moins d'enfants que les couples : 45% des foyers monoparentaux ont un enfant contre 21% des couples. De même, 28% des couples avec enfant(s) constituent des familles nombreuses, c'est-à-dire ayant plus de trois enfants, contre 13% des familles monoparentales.

Graphique 2. Répartition des familles selon la situation familiale et le nombre d'enfants



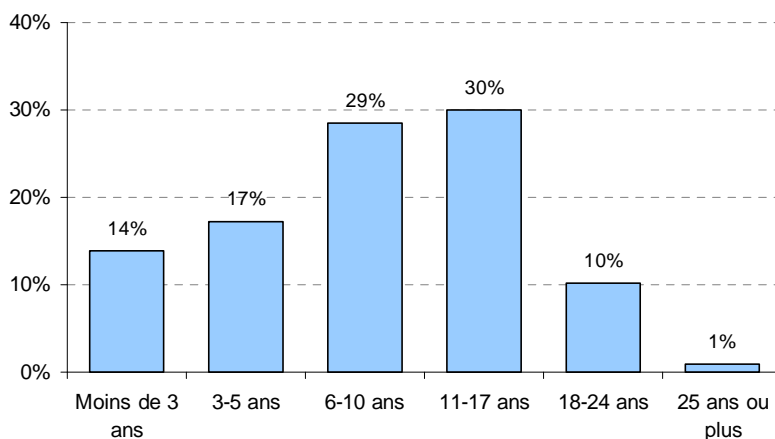
Population étudiée : ensemble des familles de l'échantillon.

Lecture du graphique : 46% des familles de l'échantillon ayant répondu ont deux enfants, c'est le cas de 22% de l'ensemble des familles de l'Isère.

Aux 544 familles avec enfant(s) correspondent 1104 enfants.

14% des enfants ont moins de 3 ans, 17% sont âgés de 3 à 5 ans, 29% de 6 à 10 ans, 30% de 11 à 17 ans et 10% de 18 à 24 ans.

Graphique 3. Répartition des enfants des familles selon l'âge



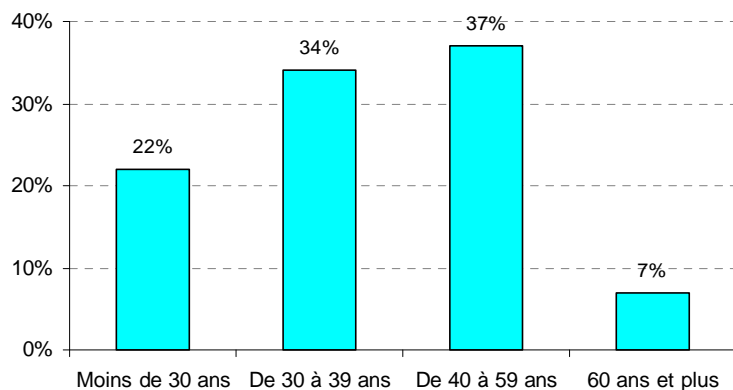
Population étudiée : enfants des familles ayant indiqué l'âge des enfants.

Lecture du graphique : 30% des enfants des familles de l'échantillon ayant répondu sont âgés de 11 à 17 ans.

D.3. Les ménages jeunes et âgés sous-représentés

Les ménages de moins de 30 ans représentent 22% de l'ensemble de l'échantillon, ceux de 30 à 39 ans représentent 34%, ceux de 40 à 59 ans représentent 37% et ceux 60 ans ou plus représentent 7%.

Graphique 4. Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence

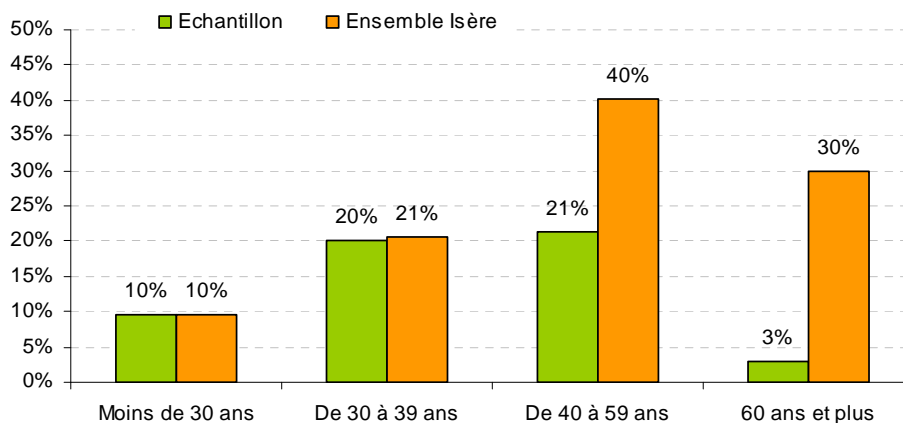


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 37% des ménages de l'échantillon ayant répondu sont âgés de 40 à 59 ans.

En matière d'âge, la population des ménages de l'échantillon est différemment répartie par rapport à la population des ménages du département. Les personnes âgées de 40 à 59 ans et celles de 60 ans et plus sont sous-représentées par rapport à l'ensemble de la population de l'Isère.

Graphique 5. Répartition de la population des ménages selon l'âge



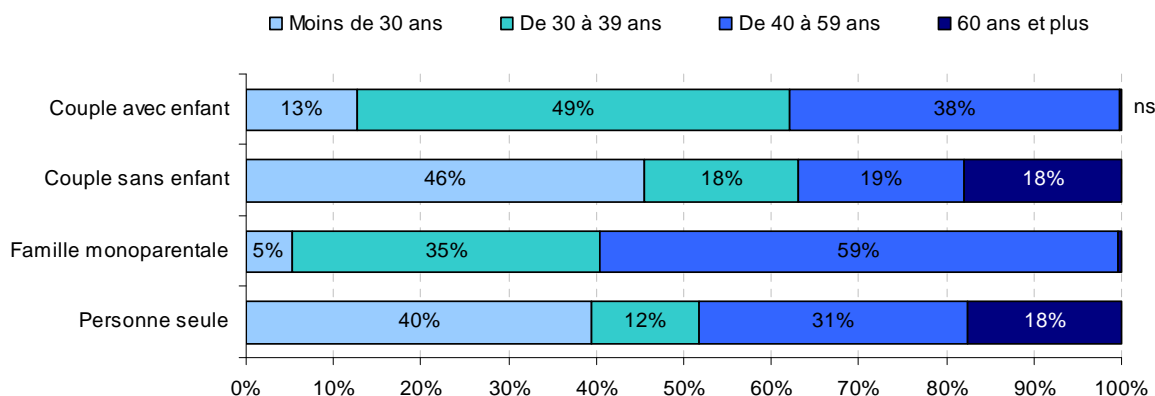
Population étudiée : population des ménages de l'échantillon.

Lecture du graphique : 20% de la population des ménages de l'échantillon ayant répondu sont âgés de 30 à 39 ans, c'est le cas de 21% de la population des ménages de l'ensemble du département de l'Isère.

64% des couples sans enfant, 62% des couples avec enfant(s), 52% des personnes seules et 40% des familles monoparentales sont âgées de moins de 40 ans.

46% des couples sans enfant et 40% des personnes seules sont âgées de moins de 30 ans.

Graphique 6. Répartition des ménages selon la situation familiale et l'âge de la personne de référence



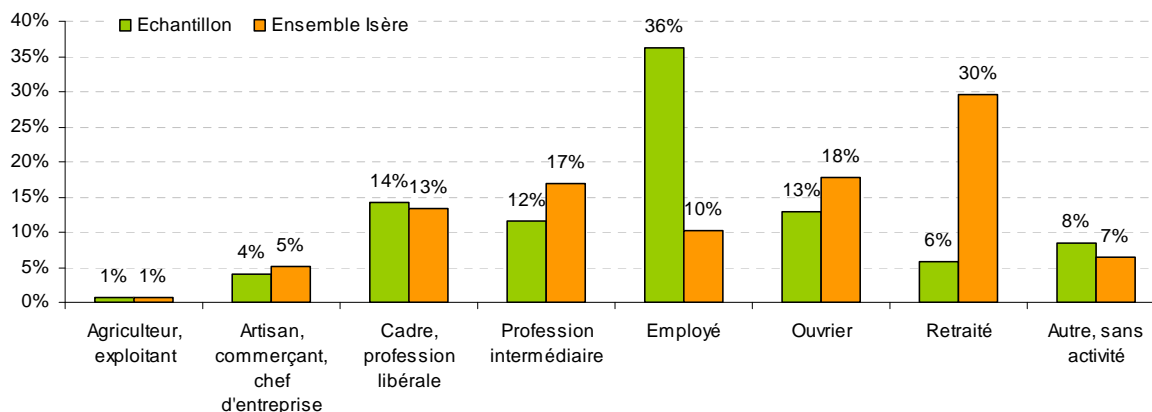
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 49% des couples avec enfant(s) sont âgés de 30-39 ans.

D.4. Les employés surreprésentés et les retraités sous-représentés

La répartition des ménages de l'échantillon selon la catégorie socioprofessionnelle est proche de l'ensemble des ménages isérois, exception faite de la catégorie « employé » qui est surreprésentée et de la catégorie « retraité » qui est sous-représentée.

Graphique 7. Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Population étudiée : échantillon complet.

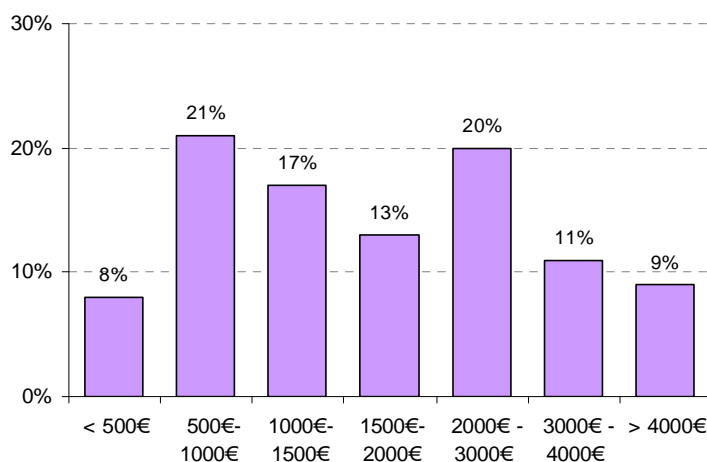
Lecture du graphique : 36% des ménages de l'échantillon ont une personne de référence issue de la catégorie socioprofessionnelle « employé », c'est le cas de 10% des ménages du département de l'Isère.

Les employés sont davantage présents parmi les familles monoparentales (60%) et chez les couples avec enfant(s) (45%). Inversement, chez les personnes seules, on note une plus grande proportion d'ouvriers et de personnes sans activité professionnelle (personnes inactives ou à la retraite).

D.5. Moins de 1000€ par mois pour un ménage sur quatre, surtout des personnes seules avec ou sans enfant(s) et des couples sans enfant

46% des ménages de l'échantillon vivent avec moins de 1500€ par mois, dont 29% disposent de moins de 1000€ euros par mois. 20% des ménages appartiennent aux tranches de revenus les plus élevées : 11% perçoivent entre 3000 euros et 4000 euros par mois et 9% plus de 4000 euros par mois.

Graphique 8. Répartition des ménages selon le niveau de ressources mensuelles



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 20% des ménages de l'échantillon ayant répondu ont déclaré un revenu mensuel entre 2000€ et 3000€.

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « *En toute logique, les ménages pauvres ont des revenus bien inférieurs à la moyenne déclarée par les ménages français en général. Le haut de la courbe se situe dans la tranche 500-999€ pour les premiers, dans la tranche 2000-3000€ pour les seconds* ».

Tableau 1. Revenus mensuels par tranches en intégrant l'ensemble des revenus du ménage : comparaison des ménages français en général et des ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

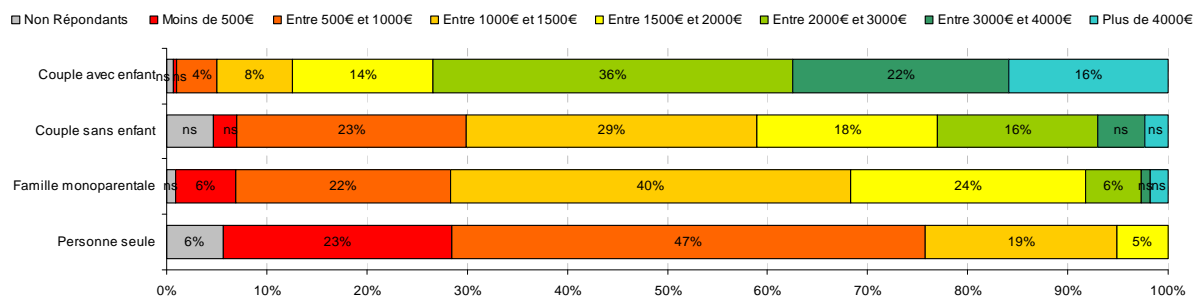
	Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
0-499€	3%	13%	8%
500-999€	13%	40%	21%
1000-1499€	14%	29%	16%
1500-1999€	15%	14%	13%
2000-2999€	25%	4%	20%
3000-3999€	12%	0%	11%
4000€ et plus	14%	0%	9%
refus	4%	0%	2%

Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 14% des ménages français en général ont des revenus mensuels situés entre 1000 et 1500€, c'est le cas de 29% des ménages en situation de pauvreté et 16% des ménages isérois.

70% des personnes seules déclarent moins de 1000 euros mensuels, 61% des familles monoparentales, 11% des couples avec enfant(s).

Graphique 9. Répartition des ménages selon la situation familiale et le niveau de ressources mensuelles

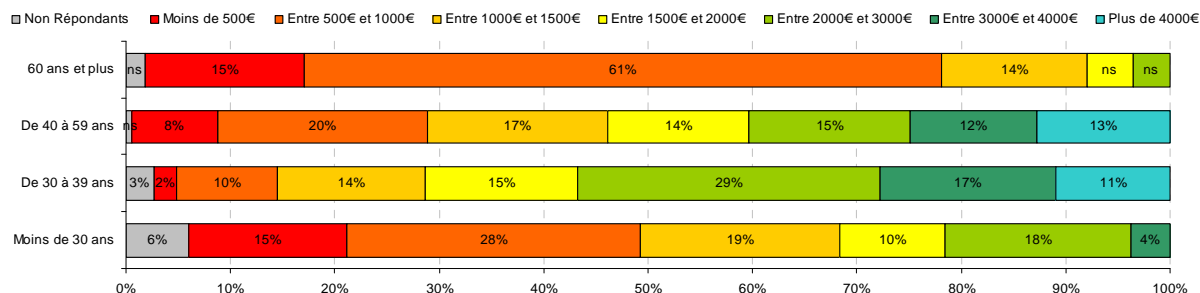


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 36% des couples avec enfant(s) ont déclaré un revenu mensuel entre 2000€ et 3000€.

Les ménages les plus jeunes et les ménages les plus âgés sont davantage situés dans les tranches de revenus les plus basses. 77% des ménages dont la personne de référence a 60 ans ou plus, et 46% de ceux dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans vivent avec moins de 1000€ par mois, contre 12% des 30-39 ans et 28% des 40-59 ans.

Graphique 10. Répartition des ménages selon l'âge et le niveau de ressources mensuelles



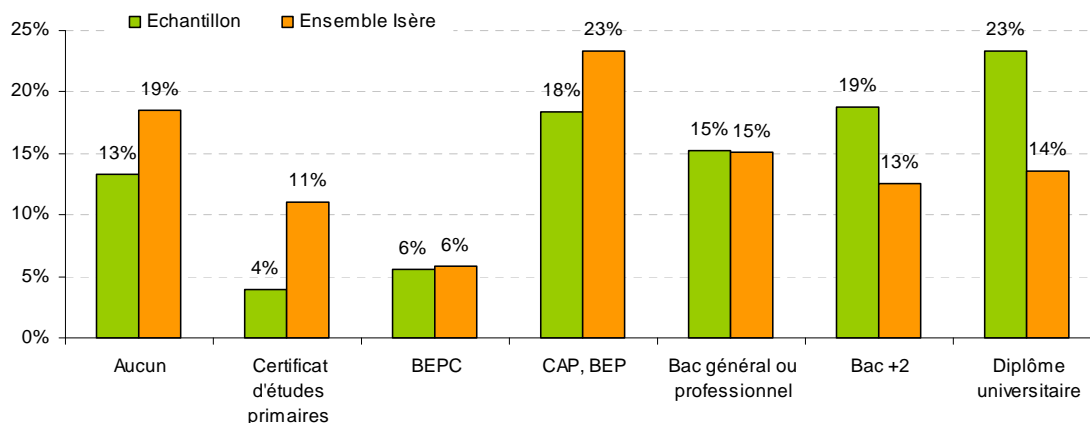
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 29% des ménages âgés de 30 à 39 ans ont déclaré un revenu mensuel entre 2000€ et 3000€.

D.6. Des ménages diplômés surreprésentés

La part de la population des ménages de l'échantillon ayant obtenu comme dernier diplôme un bac général ou professionnel est égale à celle de la population iséroise de 15 ans ou plus. Par contre, on observe une sous-représentation des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau inférieur au bac et une surreprésentation des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur.

Graphique 11. Répartition de la population des ménages selon le dernier diplôme obtenu



Population étudiée : population des ménages de l'échantillon complet.

Lecture du graphique : 15% de la population des ménages de l'échantillon ayant répondu ont déclaré avoir obtenu comme dernier diplôme un bac général ou professionnel, c'est le cas de 15% de la population iséroise de 15 ans ou plus.

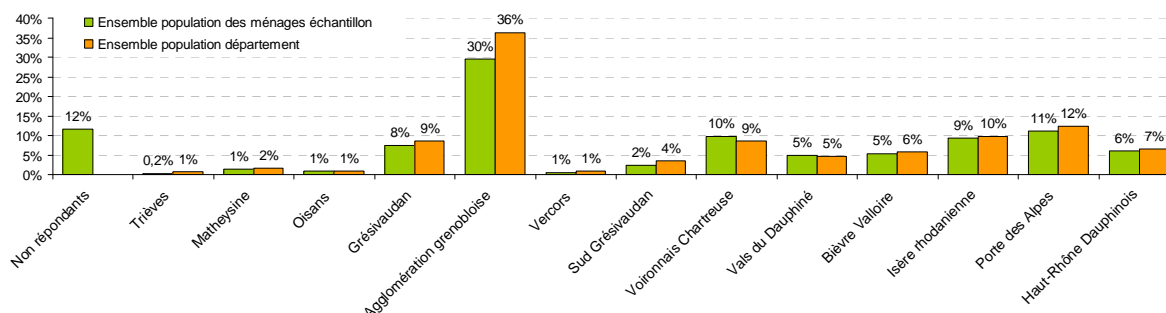
D.7. Une distribution géographique équilibrée

L'échantillon théorique des 4000 allocataires a été élaboré de manière à couvrir l'ensemble du département, en respectant la répartition selon la Caf d'appartenance. Cette répartition a été conservée, dans l'échantillon final, assurant une distribution géographique équilibrée.

Par ailleurs, 12% des ménages de l'échantillon vivent en zone rurale et 88% en zone urbaine.

Un codage a été réalisé pour caractériser le nombre de ménages ayant répondu selon le découpage des territoires d'action sociale du Conseil général de l'Isère. La répartition de la population des ménages de l'échantillon est très proche de la répartition de la population totale par territoire d'action sociale, à part une légère sous-représentation de l'agglomération grenobloise.

Graphique 12. Répartition de la population des ménages (y compris les enfants) selon le lieu de résidence



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 30% de la population des ménages de l'échantillon, y compris les enfants, résident dans le territoire de l'agglomération grenobloise, c'est le cas de 36% de la population iséroise.

Première partie

**Situation professionnelle, situation financière,
entraide et solidarité**

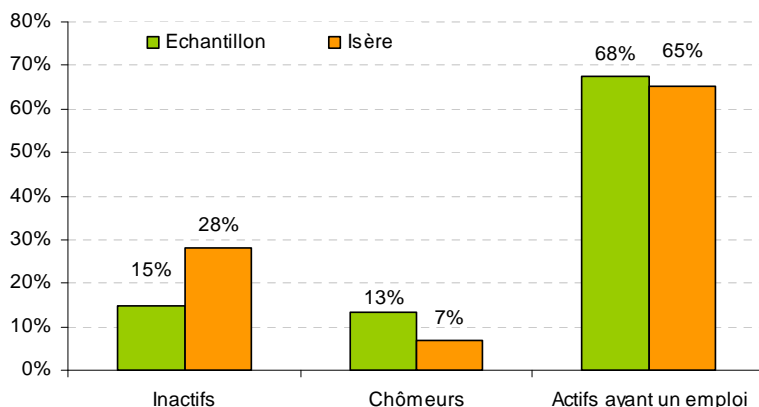
1.1. La situation face à l'emploi

1.1.1. Deux personnes sur trois travaillent, une personne sur cinq en CDI

L'échantillon des ménages isérois est constitué de 380 personnes seules (avec ou sans enfant) et 475 couples (avec ou sans enfant), soit 1330 personnes (adultes). Parmi ces personnes, 197 sont retraitées ou sans activité, soit 15%. 176 personnes sont en recherche d'emploi, soit 13%. 908 personnes sont en activité avec un emploi (y compris arrêt maladie, congé parental), soit 68%. 49 personnes n'ont pas répondu aux questions sur la situation professionnelle.

Au niveau du département de l'Isère, les données Insee (issues du Recensement de la population 2006) pour la population des 15-64 ans, présentent la répartition suivante : 28% d'inactifs, 7% de chômeurs, 65% d'actifs ayant un emploi.

Graphique 13. La situation face à l'emploi

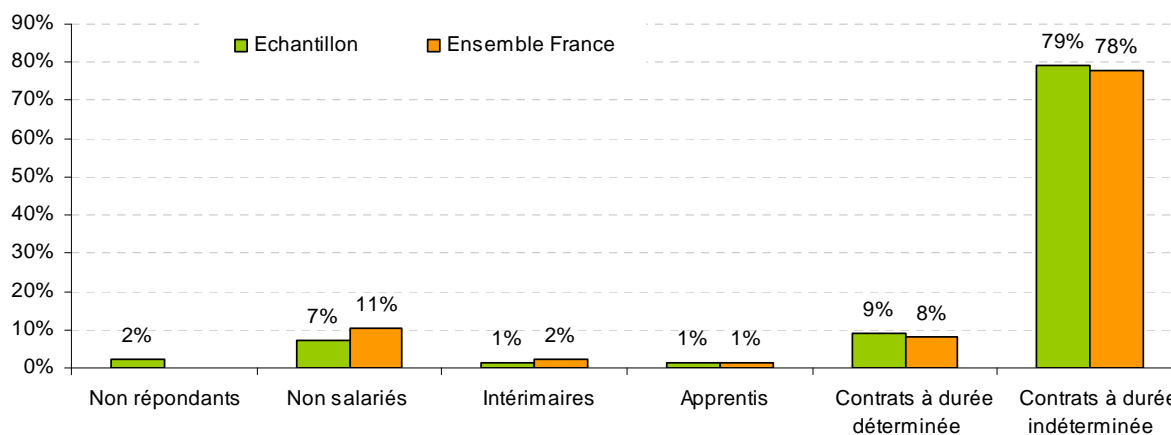


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 68% de l'échantillon ayant répondu sont actifs et travaillent.

Parmi les personnes en activité, 79% ont un Contrat à Durée Indéterminée (CDI), 9% un Contrat à Durée Déterminée (CDD), 1,5% sont en apprentissage et 1,5% sont en intérim. Ces chiffres correspondent aux données nationales.

Graphique 14. Le type de contrat de travail



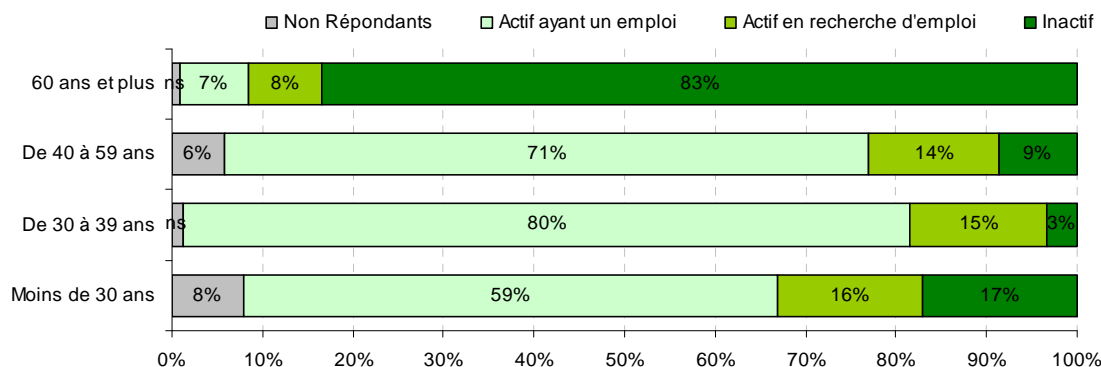
Population étudiée : personnes en activité.

Lecture du graphique : 79% des personnes en activité sont en CDI.

I.1.2. Des variations dans la situation face à l'emploi, en fonction de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle

80% des ménages dont la personne de référence est âgée de 30 à 39 ans sont actifs et travaillent, c'est le cas de 71% des 40-59 ans et 59% des moins de 30 ans.

Graphique 15. La situation face à l'emploi selon l'âge

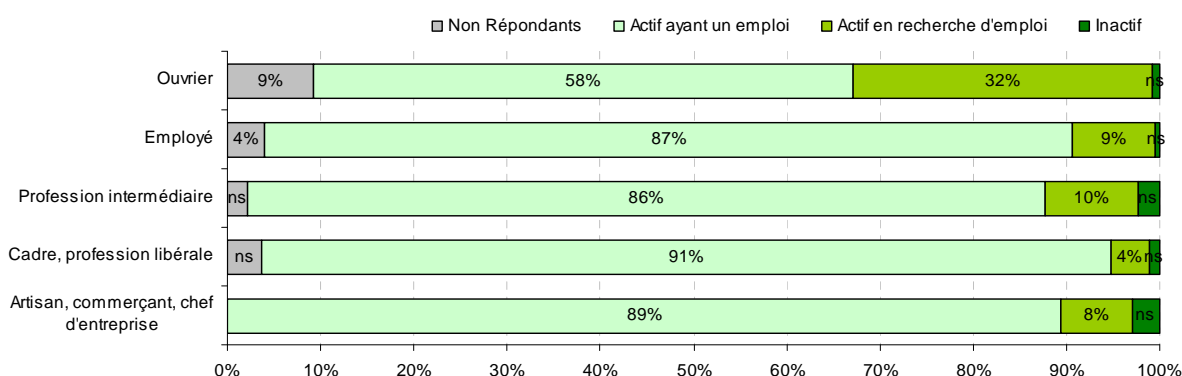


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 59% des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, ayant répondu, sont actifs et travaillent.

La catégorie socioprofessionnelle (CSP) est un critère discriminant vis-à-vis de l'emploi : 97% des personnes se déclarant « artisan, commerçant, chef d'entreprise », sont actifs, contre 90% des « ouvriers », qui sont 32% à déclarer « être en recherche d'emploi ».

Graphique 16. La situation face à l'emploi et la catégorie socioprofessionnelle



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 58% des ménages dont la personne de référence est de CSP « ouvrier », ayant répondu, sont actifs et travaillent.

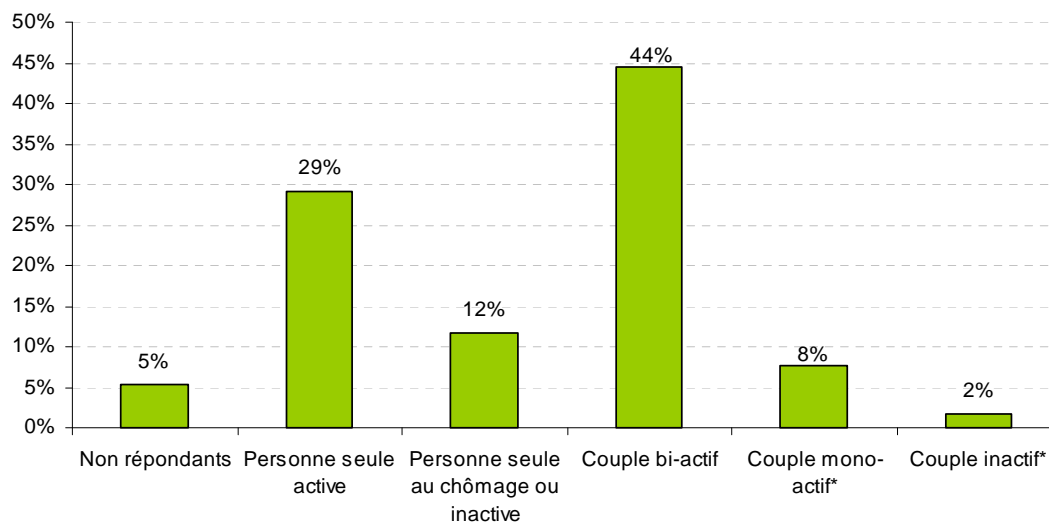
Comme cela a pu être souligné lors de l'enquête qualitative « Les ménages isérois face à la crise », certains secteurs d'activité ont été davantage touchés par la crise économique, entraînant une baisse d'activité, du chômage technique, des licenciements.

Catherine : « On travaillait tous les deux dans l'automobile, enfin lui dans le poids lourd et moi en fait je travaillais dans le textile à destination de l'automobile [...] Même si la prime à la casse avait marché, la crise économique on en avait ressenti les effets et puis surtout les patrons maintenant, ils se dirigent vers l'Asie, à court terme ce sera des emplois qui seront créés en Asie, au détriment de la France ».

I.1.3. Situation familiale et situation face à l'emploi : quelles caractéristiques ?

En lien avec la situation familiale, on observe dans l'échantillon une prépondérance de couples bi-actifs, c'est-à-dire dont les deux membres sont actifs (44%).

Graphique 17. La situation face à l'emploi et la situation familiale



Population étudiée : échantillon complet.

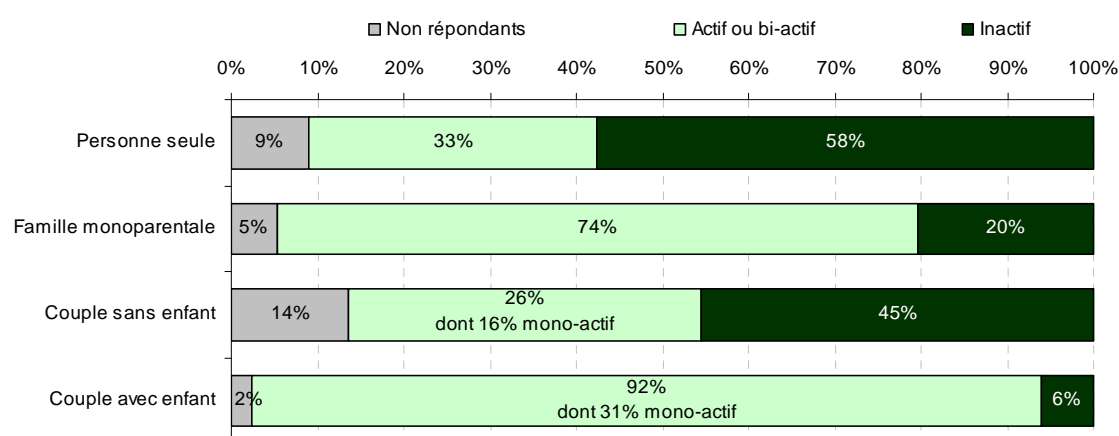
Lecture du graphique : 44% des ménages en couple sont bi-actifs, c'est-à-dire les deux membres sont actifs.

* Dans un « couple mono-actif », un seul des membres est actif (travaillant ou non), l'autre n'étant plus en activité ; dans un « couple inactif », les deux membres ne sont plus en activité.

Si on considère la situation familiale, on observe que les familles avec enfant(s) sont plus en activité que les ménages sans enfant, et les couples davantage que les familles monoparentales : 74% des familles monoparentales et 92% des couples avec enfant(s) sont actifs.

Ce constat rejoint diverses études sur l'accès au marché du travail des familles monoparentales : « Les mères de famille monoparentale [...] sont souvent dans une situation moins favorable sur le marché du travail. Elles doivent en effet surmonter les contraintes liées à leur situation de mères seules – la garde d'enfants en particulier – et l'impossibilité de compter sur le revenu d'un conjoint pour subvenir aux besoins de la famille. Occupant un peu moins souvent un emploi que les mères de familles en couple (68%, contre 72%) elles se déclarent beaucoup plus souvent chômeuses lorsqu'elles sont sans emploi : dans 54% des cas, au lieu de 31% pour les mères de famille en couple ». (Source : Insee Première, n° 1195, Juin 2008, « Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger »).

Graphique 18. La situation face à l'emploi et la situation familiale



Population étudiée : échantillon complet.

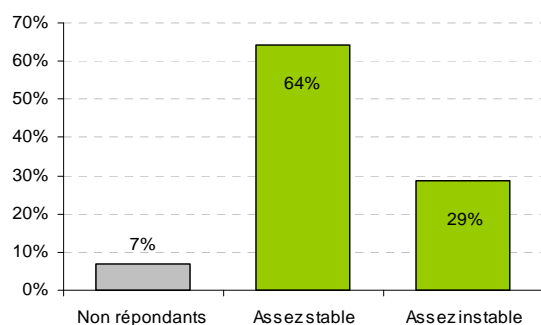
Lecture du graphique : 74% des personnes seules avec enfant (famille monoparentale), ayant répondu, sont en activité.

1.2. Stabilité ou instabilité professionnelle ?

1.2.1. Situation professionnelle stable pour deux personnes sur trois

Parmi les actifs, deux personnes sur trois considèrent leur situation professionnelle « assez stable » et 29% « assez instable ».

Graphique 19. Le ressenti des ménages vis-à-vis de leur situation professionnelle



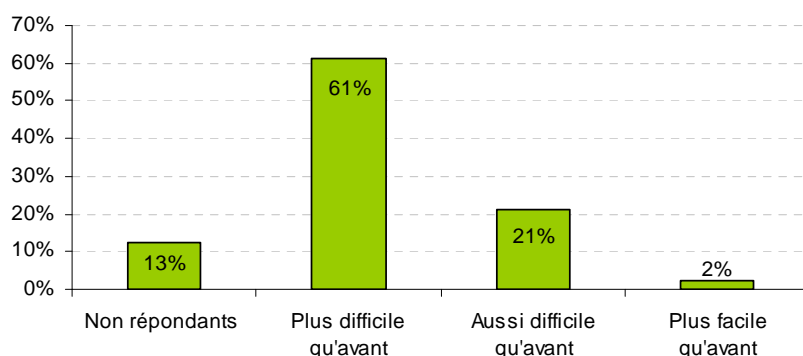
Population étudiée : personnes ayant déclaré « être en activité ».

Lecture du graphique : 64% des personnes ayant déclaré « être en activité » considèrent leur situation professionnelle stable.

« Plus que les salariés moyens, 50% des personnes les plus démunies estiment leur situation professionnelle précaire, avec le risque exprimé, par 38% d'entre eux, d'être confrontés au chômage partiel ». (Source : Le Monde du 23/12/2008, « Un baromètre social pour mesurer l'impact de la crise sur les familles pauvres »).

Le ressenti du climat « économique » est différent chez les personnes en recherche d'emploi : 61% trouvent la recherche d'emploi « plus difficile qu'avant » et 21% « aussi difficile ».

Graphique 20. La recherche d'emploi



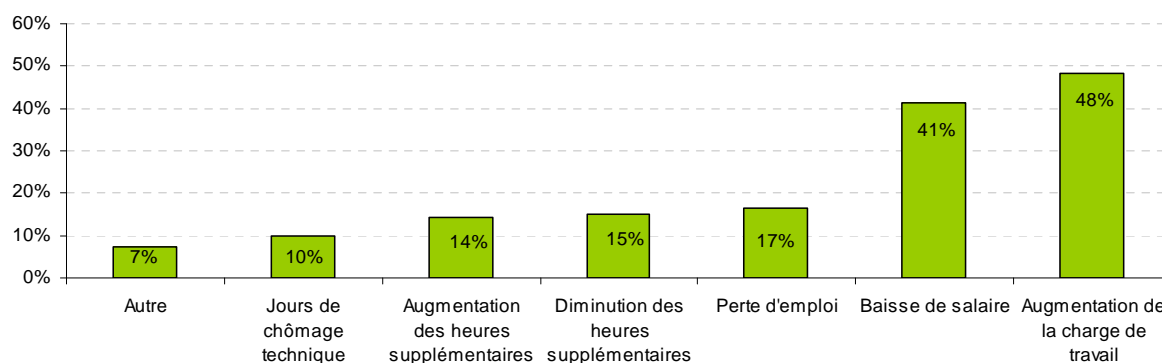
Population étudiée : personnes ayant déclaré « être en recherche d'emploi ».

Lecture du graphique : 61% des personnes ayant déclaré « être en recherche d'emploi » affirment que celle-ci est « plus difficile qu'avant ».

1.2.2. Instabilité liée au climat de « crise économique » avec licenciement, pression et stagnation des salaires

Parmi les aspects liés à la dégradation de leur situation professionnelle, 685 ménages ont coché à la Q-40 au moins une modalité de réponse parmi les six proposées (autre que « Rien de tout cela ») : ils pointent surtout une augmentation de la charge de travail et une baisse de salaire, mais aussi des pertes d'emploi et des jours de chômage technique, une diminution et une augmentation des heures supplémentaires.

Graphique 21. Quelques aspects des conditions de travail au cours des douze derniers mois



Population étudiée : personnes en activité ayant répondu à au moins une modalité de Q-40.

Lecture du graphique : 48% des personnes en activité ayant répondu, affirment avoir été confrontées au cours des douze derniers mois à une augmentation de la charge de travail.

Perte d'emploi et difficulté à retrouver un emploi, réorganisation des tâches et surcharge de travail, faible niveau des salaires et heures supplémentaires (possibilité et impossibilité d'en faire) étaient des aspects évoqués par les personnes interrogées lors de l'enquête qualitative à propos de la dégradation des conditions de travail.

Stéphanie : « On a eu deux départs suite à la crise... deux licenciements plus exactement, avec une restructuration des tâches au sein de l'entreprise [...] En tant qu'être humain, est-ce qu'on va pouvoir tenir, par rapport à tout ce qu'on nous demande ? ».

Catherine : « Maintenant les employeurs, ils savent qu'ils ont du monde, alors ils baissent les salaires de manière assez significative ; mes collègues, qui ont retrouvé du travail ou qui ont eu des entretiens, me disent que les salaires ont baissé entre 10 et 25%. C'est sûr que la consommation va s'en ressentir et tout ce qui va avec ! ».

Valérie : « Travailler plus pour gagner plus... Je peux vous dire qu'à l'hôpital, j'ai essayé de faire des heures sup' moi, quand y a des jours fériés, par exemple... Non, non, non, non ! Y a pas d'argent, parce qu'en heures sup', c'est quand même intéressant la journée, ça me donne quand même 80 euros. Moi ça m'intéressait, ah ben non, c'est pas possible ! ».

A la lecture de cette première partie, on peut imaginer qu'une situation professionnelle instable, générée ou non par la crise, peut fragiliser la situation financière des ménages.

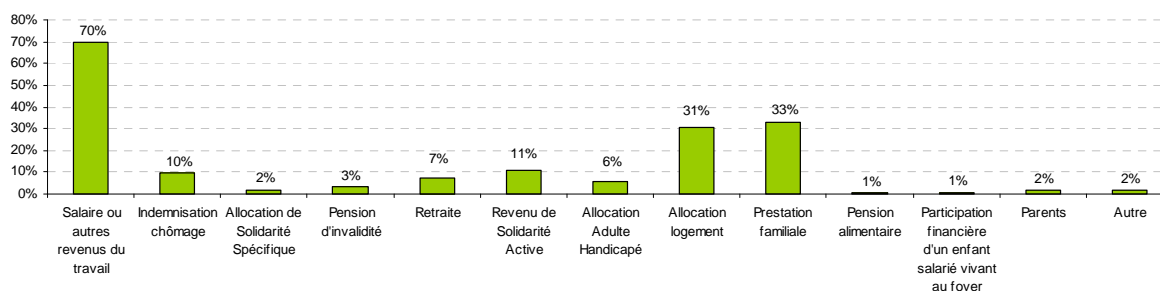
La situation financière des ménages est très variable selon la situation familiale, la nature des ressources, les charges liées à la vie quotidienne. L'Observatoire de la vie familiale a cherché à savoir dans quelle mesure ces différents éléments avaient pu être affectés par la crise économique. Quatorze questions ont porté sur ces éléments, deux n'ont pas pu être exploitées faute de réponses suffisantes.

1.3. La nature des ressources financières des ménages

1.3.1. Salaires et revenus du travail comme principale nature des ressources...

70% des ménages interrogés déclarent « salaires et autres revenus du travail » comme nature des ressources du foyer.

Graphique 22. La nature des ressources



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 70% des ménages ont au moins pour nature de leurs ressources « salaires et autres revenus du travail ».

A noter : en 2008, la rémunération des salariés correspond à 70% du revenu primaire et les prestations sociales à 26%. (Source : Insee, Comptes nationaux, base 2000 « Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages »).

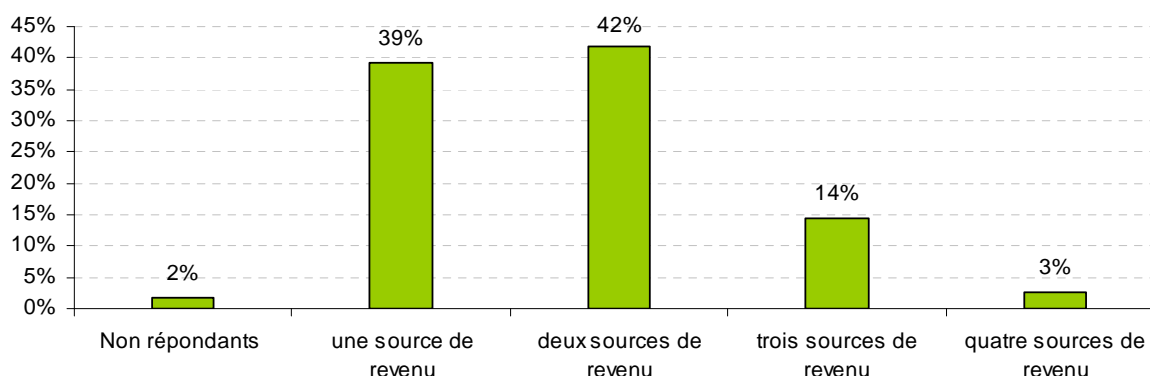
Définition. Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Elles sont associées à six grandes catégories de risques : la vieillesse et la survie (pensions de retraite, pensions de réversion, prise en charge de la dépendance), la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles), la maternité-famille (prestations familiales : prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants), la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle, les difficultés de logement (aides au logement), la pauvreté et l'exclusion sociale (minima sociaux : revenu minimum d'insertion - RMI, minimum vieillesse, etc.).

(Source : Insee, <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/prestations-transf-sociales.htm>).

I.3.2. ... mais aussi allocations familiales et allocations logement

Les salaires et revenus du travail ne sont pas l'unique nature des ressources : 42% des ménages interrogés ont coché deux réponses, 14% trois réponses et 3% quatre réponses.

Graphique 23. Une ou plusieurs ressources financières



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 39% des ménages déclarent une seule ressource financière.

Les deux autres natures de ressources des ménages sont les « allocations familiales » (33%) et les « allocations logement » (31%).

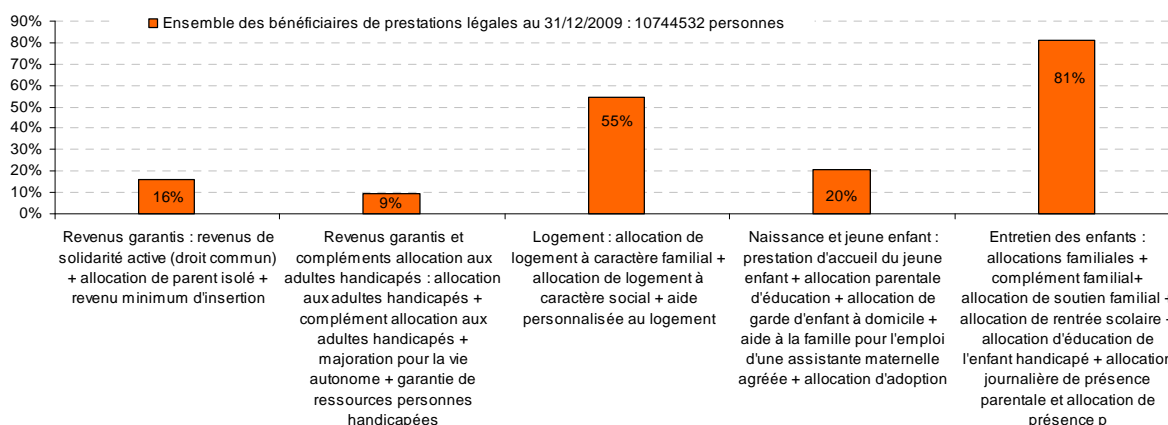
On peut noter que 11% de l'échantillon déclarent percevoir le « Revenu de Solidarités Actives » (Rsa), 10% une « indemnisation au titre du chômage » et 6% l'« allocation aux adultes handicapés » (Aah).

Parmi les prestations sociales (cf. définition plus haut), il y a entre autres les prestations légales versées par les Caisses d'Allocations Familiales. « Entretien des enfants » et « Logement » sont les deux catégories principales de prestations versées aux allocataires (81% et 55%). (Source : Cnaf, l'essentiel n° 98, Mai 2010).

A titre d'éclairage : les bénéficiaires des prestations légales au 31/12/2009 ont perçu :

- pour 81% des prestations au titre de l'entretien de l'enfant,
- pour 20% des prestations au titre de la naissance et du jeune enfant,
- pour 55% des prestations au titre du logement,
- pour 16% des prestations au titre du Rsa,
- pour 9% des prestations au titre de l'Aah.

Graphique 24. Bénéficiaires des prestations légales au 31/12/2009



Population étudiée : ensemble des bénéficiaires.

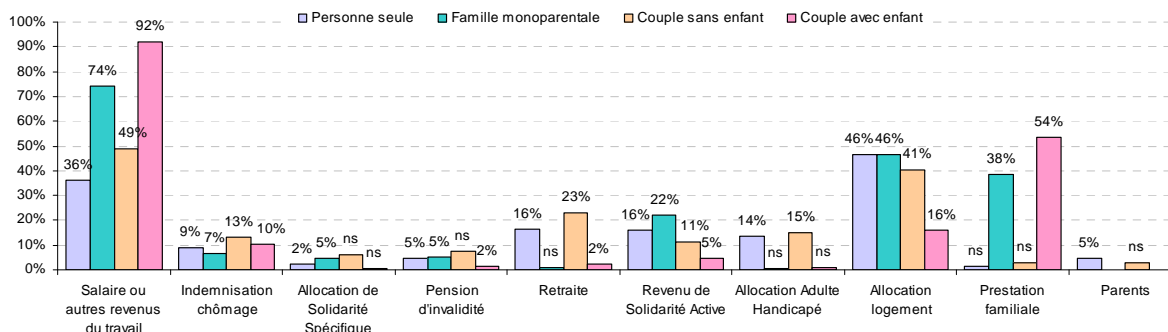
Lecture du graphique : 55% des bénéficiaires le sont au titre du « Logement ».

1.3.3. Des ressources variables selon la situation familiale

En croisant la nature des ressources avec la situation familiale, deux éléments apparaissent :

- 22% des familles monoparentales déclarent percevoir le RSA,
- les familles monoparentales sont moins nombreuses à déclarer « salaires et autres revenus du travail » et « prestations familiales » que les couples avec enfant(s).

Graphique 25. Nature des ressources selon la situation familiale



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 92% des ménages en couples avec enfant(s) déclarent « salaires et autres revenus du travail » comme nature des ressources.

Certaines situations fragilisent les ressources du ménage comme l'ont fait remarquer les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête qualitative :

- un problème de santé ne permettant plus de travailler autant qu'avant ; Anne « ma situation financière est instable depuis un moment [...] elle est plus instable depuis 3 ans, mais ça n'a rien à voir avec la crise, c'est par rapport à un problème de santé qui est là et qui m'empêche de faire tous les petits boulots que je faisais, un peu plus physiques »,
- un changement de situation familiale, une séparation ; Sébastien « il faut bien se serrer la ceinture... Avec deux salaires, ça allait bien, maintenant un salaire, je suis obligé de travailler plus. [...] J'ai la garderie, la nounou... »,
- un changement dans les aides perçues ; Valérie « les charges n'ont pas augmenté, mais le montant de l'APL a diminué »,
- un changement lié aux enfants ; Sandrine « il y a des changements de tranches d'âge qui font que jusqu'à un certain âge, les jeunes ont le droit à certaines choses ou la famille, et puis il y a le couperet qui fait qu'on passe de trois enfants où on a quelque chose à deux où c'est le grand changement et ainsi de suite... ».

Mais la crise économique a aussi un impact sur la situation financière des ménages, directement en lien avec la situation professionnelle :

- un secteur davantage touché par la crise ; Christine « mon mari a monté une entreprise qui travaille en lien avec l'immobilier, donc on a été directement impacté par la crise avec un petit décalage, mais qui s'est fait sentir l'année dernière et en début d'année, alors ça a été une situation financière un peu compliquée, avec diminution des ressources »,
- une perte d'emploi et un départ en pré-retraite ; Catherine « mon mari vient d'arrêter de travailler, il est dans une version aménagée de pré-retraite, donc avec réduction de revenus... c'est arrivé en même temps (que sa perte d'emploi à elle), à un moment où on aurait pu se dire « tiens, on va pouvoir faire des projets » et ben non, on va mettre un frein »,
- une profession touchée par une crise plus ancienne ; Lucie « baisse de revenus au niveau professionnel, ça c'est clair [...] on fait avec le minimum et on ne peut pas descendre plus bas, ça fait des années qu'on fait comme ça [...] c'est l'agriculture en général qui va mal [...] ça fait un an et demi qu'on travaille à perte ; avant on travaillait pas à perte, on travaillait pour zéro... ».

En écho à l'enquête du Crédoc pour mesurer les conséquences de la crise financière sur les familles modestes, la Confédération Syndicale des Familles écrivait en février 2008 : « *Les budgets des familles modestes sont de plus en plus serrés [...] Un tiers de ces familles considère s'en sortir très difficilement. Pour l'ensemble d'entre elles, des restrictions se sont imposées dans les trois derniers mois de 2008 : 43% des ménages modestes ont eu des difficultés pour payer des factures (principalement loyer, dépenses en lien avec l'habitation et impôts), 40% ont puisé dans leurs économies plus que d'habitude, 28% ont été à découvert plus que d'habitude. Plus de la moitié a annulé ou retardé une dépense importante pour des raisons financières* ».

1.4. Ce qu'il reste à la fin du mois...

1.4.1. Une estimation basse du « Reste à vivre »

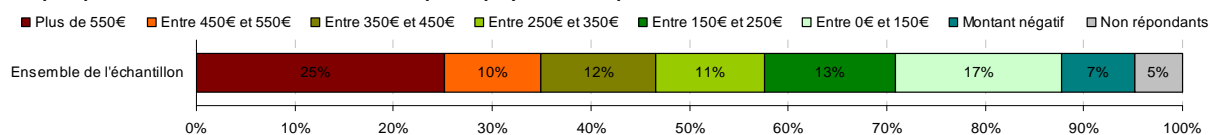
La notion de « reste à vivre » est une notion complexe, dont il n'y a pas de définition exacte et partagée. Au niveau national, c'est la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » qui a été mandatée fin 2007 par la Ministre de l'économie pour proposer de nouveaux indicateurs de pouvoir d'achat permettant de mieux rendre compte de l'évolution des niveaux de vie et des modes de consommation. Elle a émis les constats suivants : « *les statistiques traditionnelles de l'Insee gardent leur pertinence pour analyser la situation conjoncturelle et macro-économique française et la comparer à celle des autres pays. Elles doivent cependant être complétées par de nouveaux indicateurs mieux à même de rendre compte des tendances de niveau de vie et de dépense, [...] de nouveaux outils pour suivre l'évolution et la répartition du pouvoir d'achat « par tête », le poids des dépenses contraintes et le coût du logement, [...] une « comptabilité des ménages », plus proche de la manière dont les ménages gèrent leur budget, [permettant] une publication régulière d'un « pouvoir d'achat libéré » [soit la] différence entre le revenu disponible brut et le champ des seules dépenses de consommation pré-engagées (c'est-à-dire celles qui font partie d'un engagement contractuel qui lie les ménages à court terme et réduit leurs capacités d'arbitrage entre différents biens et services, tels loyers et dépenses liées au logement, services de télécommunication et télévision, frais de cantine, assurance et services financiers ; les autres dépenses « nécessaires » telles alimentation et habillement ne font pas l'objet de contrats ou abonnements)* ». Ces notions ne sont pas encore stabilisées. (Source : rapport de la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », remis le 6/02/2008).

En Isère, un groupe de travail dans le cadre du Conseil Social de l'Habitat se penche sur la question.

Pour l'OVF, ce qui sera qualifié de « Reste à vivre » correspond à l'interprétation qu'ont faite les ménages de la question suivante : « Q-28. Chaque mois, une fois que vous avez payé toutes les charges fixes (loyers, crédits, électricité, eau...), quel montant vous reste-t-il pour régler les autres dépenses (alimentation, sorties, vêtements...) ? Montant négatif / Entre 0€ et 150€ / Entre 150€ et 250€ / Entre 250€ et 350€ / Entre 350€ et 450€ / Entre 450€ et 550€ / Plus de 550€ ». Aussi, le montant est considéré pour l'ensemble du ménage et non par unité de consommation.

Pour 48% des ménages de l'échantillon, le montant qui reste à la fin du mois après avoir payé toutes les charges fixes est inférieur à 250 euros.

Graphique 26. Quel montant reste-t-il pour payer les dépenses courantes ?



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 25% des ménages déclarent un montant supérieur à 550€ à la fin du mois.

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « *Le quart des ménages français estime disposer de moins de 250 euros pour finir le mois, une fois acquittées les dépenses fixes du foyer. Cette proportion grimpe à 56% pour les ménages pauvres. Parmi ces ménages pauvres, 15% déclarent des montants négatifs, ce qui signifie qu'ils s'endettent un peu plus chaque mois (seulement 6% des ménages français en général sont dans ce cas)* ».

Tableau 2. Montant restant pour finir le mois, une fois les dépenses fixes payées : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

Chaque mois, une fois payées toutes les dépenses « fixes » (loyer, remboursements de crédits, téléphone, charges...), à combien estimez-vous le montant qu'il vous reste pour payer les autres dépenses (alimentation, vêtement, loisirs...)?	Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
Montant négatif	6%	15%	7%
0-150€	11%	21%	17%
151-250€	8%	20%	13%
			32%
251-500€	32%	32%	(somme de 250-350€/350-450€/450-550€)
501-900€	15%	9%	25% (plus de 550€)
Plus de 900€	28%	3%	

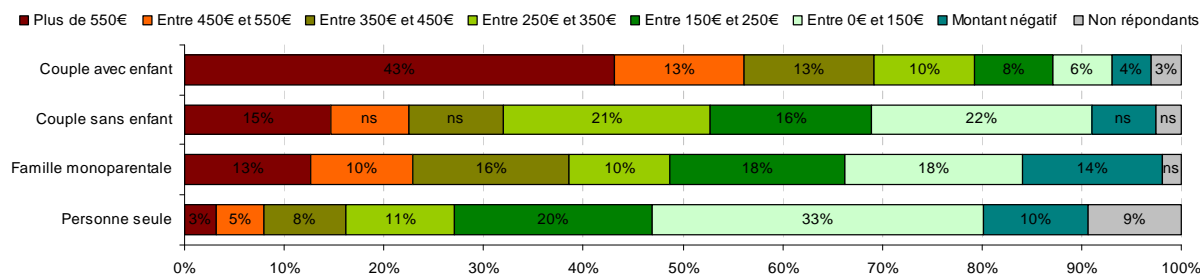
Population étudiée : échantillon(s) complet.

Lecture du tableau : 13% des ménages français en général se considèrent en situation de pauvreté, c'est le cas de 43% des ménages en situation de pauvreté et 33% des ménages isérois.

Le croisement de la question ci-dessus avec la situation familiale, l'âge, la CSP fait apparaître des différences significatives. Ainsi, les ménages qui sont plus nombreux à déclarer terminer le mois avec moins de 250 euros sont...

...des personnes seules...

Graphique 27. Montant mensuel restant selon la situation familiale

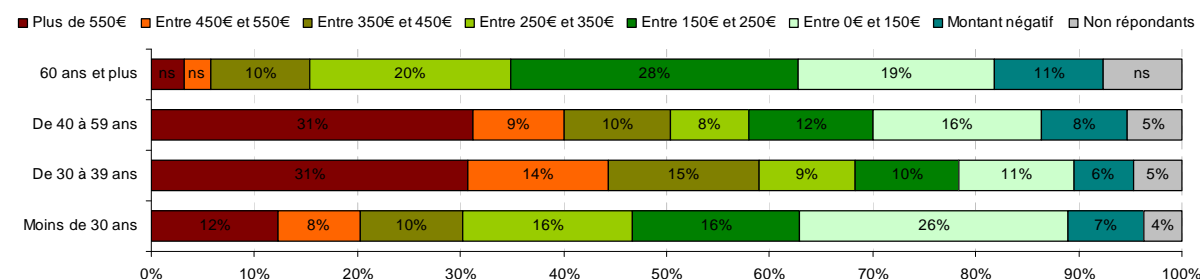


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 13% des « familles monoparentales » déclarent un montant supérieur à 550€ à la fin du mois.

... des ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans ou de 60 ans et plus...

Graphique 28. Montant mensuel restant selon l'âge

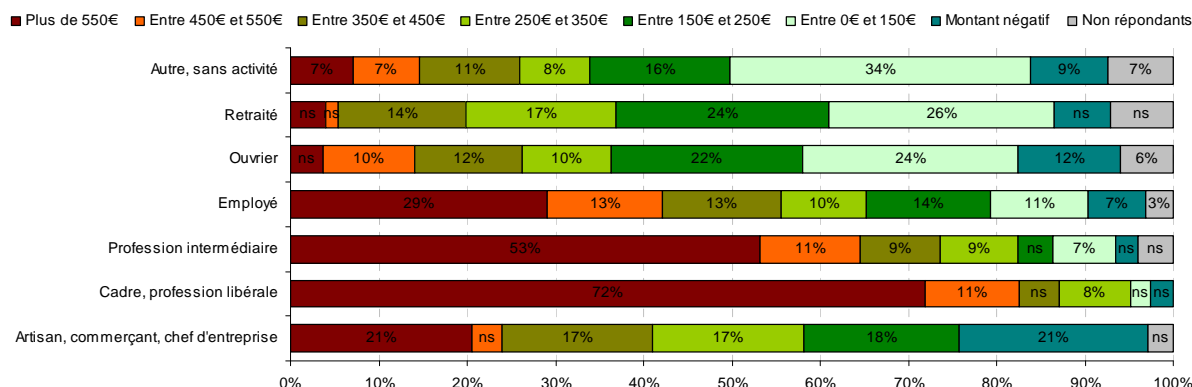


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 12% des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans déclarent un montant supérieur à 550€ à la fin du mois.

... des ménages appartenant à la CSP « ouvrier », « retraité », « autre »...

Graphique 29. Montant mensuel restant selon la catégorie socioprofessionnelle

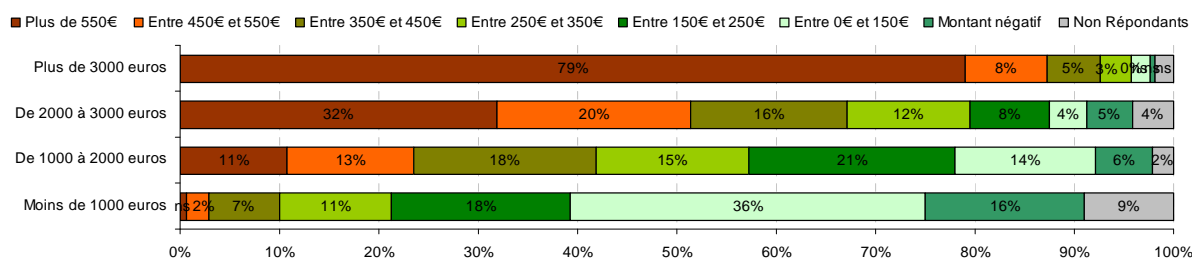


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 4% des ménages de csp « ouvrier » déclarent un montant supérieur à 550€ à la fin du mois.

... des ménages modestes.

Graphique 30. Montant mensuel restant selon le niveau de revenu



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 11% des ménages ayant déclaré de 1000 à 2000 euros de revenus mensuels déclarent un montant supérieur à 550€ à la fin du mois.

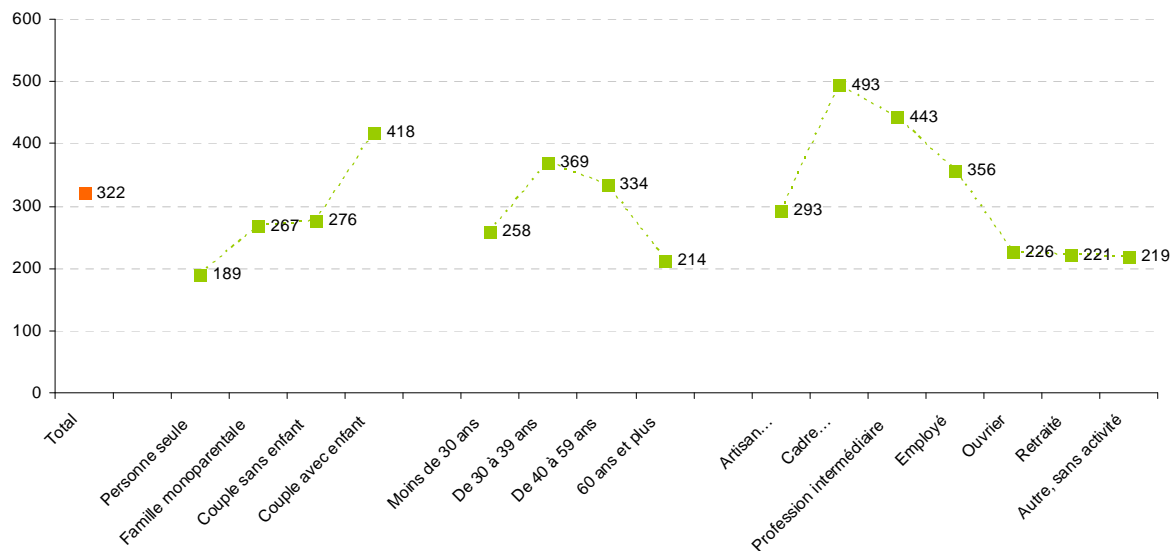
Par ailleurs, il semblait intéressant à l'OVF de connaître la moyenne du montant restant chaque mois, une fois toutes les charges fixes acquittées. Etant donné que les modalités de réponse correspondaient à des tranches, on a choisi de recoder chacune des réponses des ménages, en leur attribuant le milieu de la tranche choisie comme montant restant chaque mois, comme suit :

Entre 0€ et 150€	75 €
Entre 350€ et 450€	400 €
Entre 150€ et 250€	200 €
Entre 450€ et 550€	500 €
Entre 250€ et 350€	300 €
Plus de 550€	550 €

La moyenne du montant restant chaque mois se situe à environ 340 euros par mois.

Les critères de situation familiale, âge et catégorie socioprofessionnelle sont discriminants sur cette question : les personnes seules et familles monoparentales, les plus jeunes et les plus âgés, les ouvriers, les retraités et les autres sans activité se situent en-dessous de cette moyenne.

Graphique 31. Moyenne du montant mensuel restant et situation familiale, âge, catégorie socioprofessionnelle

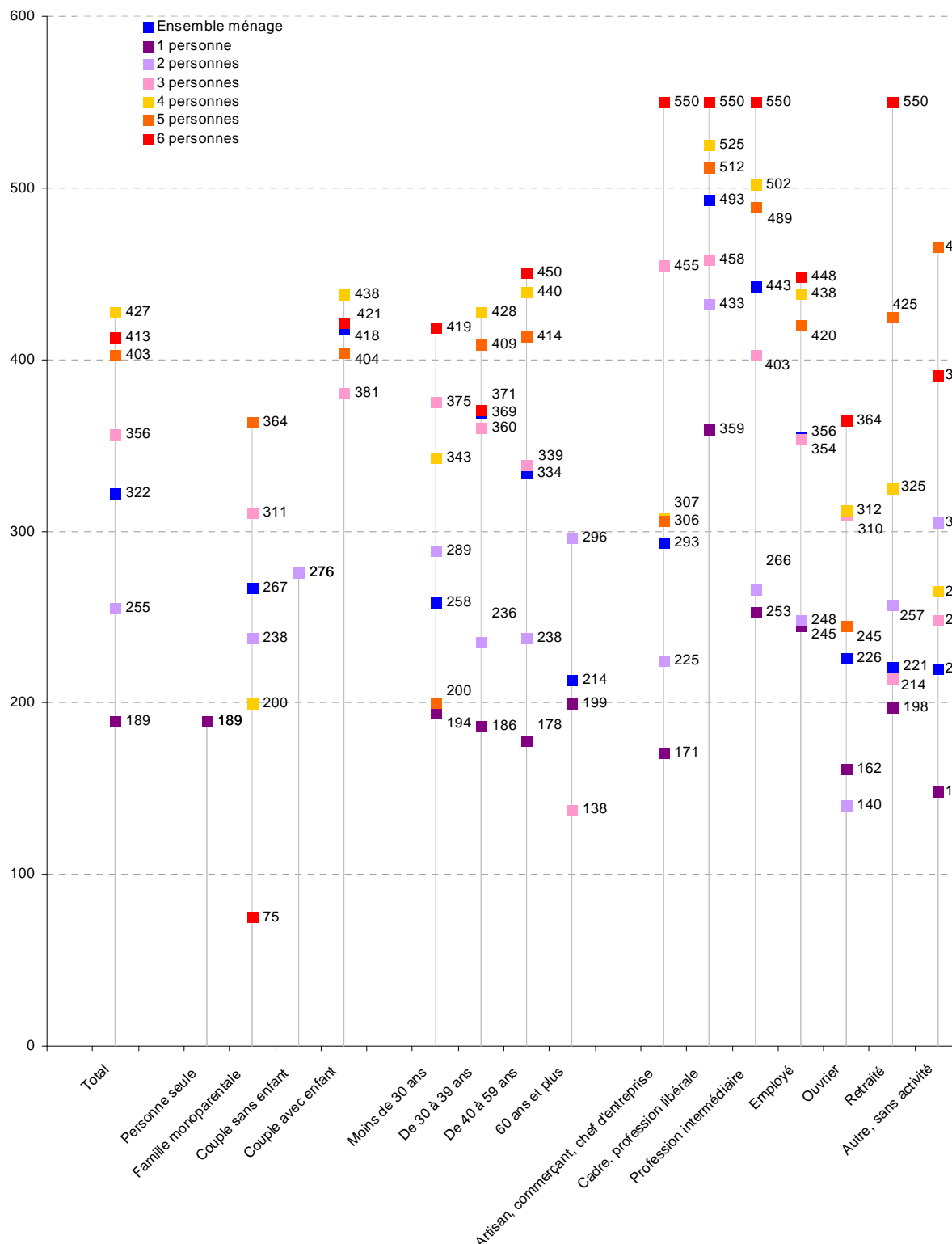


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : la moyenne du montant mensuel restant déclaré par les couples avec enfant(s) est de 441 euros.

Pour préciser l'information sur le montant mensuel restant et s'approcher de la réalité quotidienne, la donnée précédente a été recalculée selon le nombre de personnes présentes dans le foyer.

Graphique 32. Moyenne du montant mensuel restant selon la situation familiale, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle



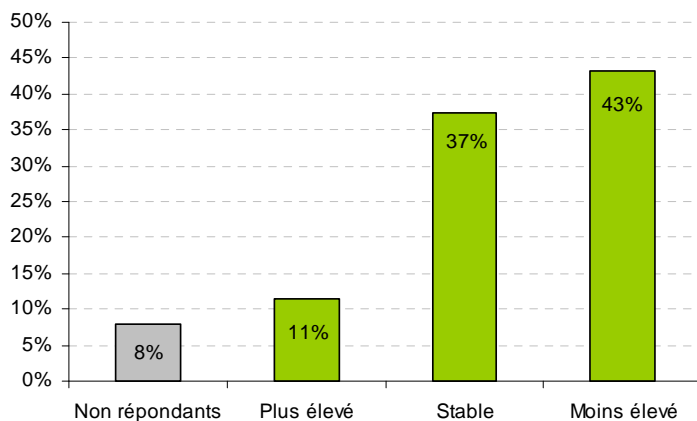
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : la moyenne du montant mensuel restant déclaré par les couples avec enfant(s) est de 441 euros.

I.4.2. Baisse du pouvoir d'achat, augmentation des charges, diminution des ressources depuis les douze derniers mois

Pour 54% des ménages interrogés, le montant restant chaque mois a évolué au cours des douze derniers mois : pour 43% ce montant est moins élevé.

Graphique 33. Evolution du « Reste à vivre »

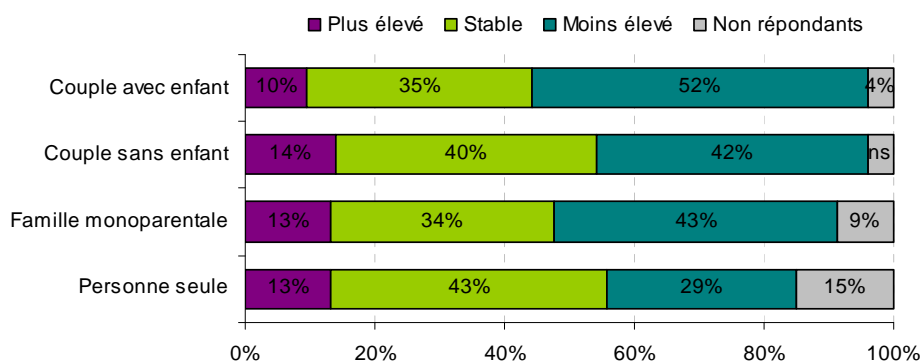


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 43% des ménages estiment le montant restant à la fin du mois moins élevé.

D'après la lecture du graphique suivant, les couples avec enfant(s) sembleraient davantage concernés par cette diminution du « Reste à vivre ».

Graphique 34. Evolution du « Reste à vivre » selon la situation familiale



Population étudiée : échantillon complet.

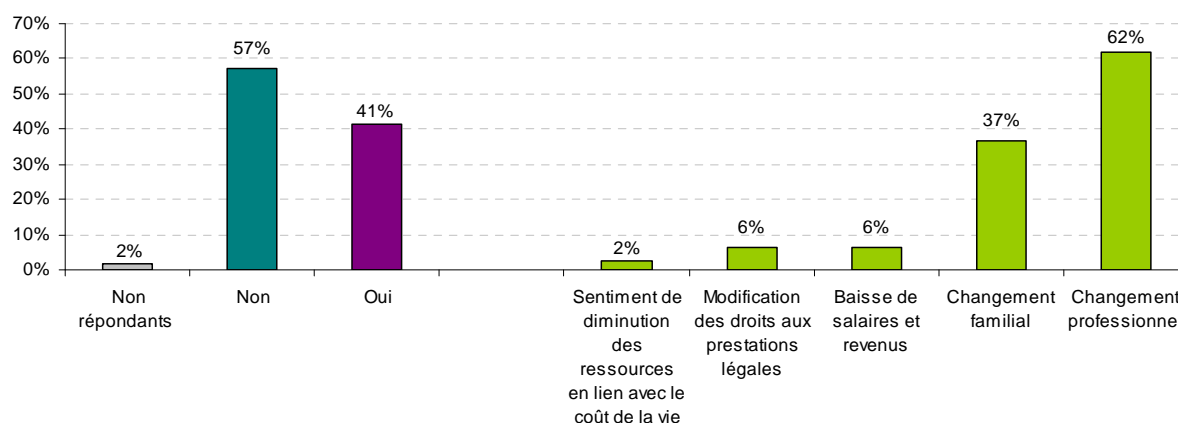
Lecture du graphique : 52% des ménages « couples avec enfant(s) » déclarent un montant moins élevé.

« Pour les personnes qui vivent avec un minima social, le seuil de pauvreté monétaire – fixé par l'Insee en 2008 à 880 euros – n'a plus aucun sens. Faute d'outils statistiques, il s'avère impossible de rendre compte de leurs conditions de vie. Un seul indicateur approche quelque peu cette réalité sociale : la part des dépenses pré-engagées dans le revenu courant (logement, assurances, impôts et remboursements de crédits). Alors qu'elle a peu évolué entre 2001 et 2006 pour l'ensemble de la population, elle a, pour les ménages du premier quintile (les 20 % de ménages les plus pauvres), progressé de 42 points, atteignant 73,6 %. [...] Selon l'université populaire d'ATD Quart monde à Caen, la majorité de ces familles disposent de 1,60 à 5 euros par jour et par personne pour se nourrir, s'habiller et entretenir leur logement. Même constat dans les services de tutelles : « Nous faisons de la « cavalerie budgétaire » en retardant le paiement de certaines factures tellement les ressources des personnes sous tutelles sont faibles, voire inférieures à leurs charges », constate-t-on à l'union départementale des associations familiales du Loiret. [...] A Reims, le CCAS prend en considération les charges du ménage (loyer, chauffage, eau, énergie, assurance habitation, dette alimentaire, plan de surendettement de la Banque de France) pour estimer le reste à vivre « si celui-ci est inférieur à 400 euros pour une personne seule, 600 euros pour deux personnes et 150 euros par personne supplémentaire, le ménage peut prétendre aux différentes aides du CCAS ». (Source : La Gazette Santé Social, n°52, Mai 2009, « Reste à vivre : un calcul à géométrie très variable »).

Selon les déclarations des ménages, les ressources ont diminué, les charges ont augmenté (plus encore).

En ce qui concerne l'évolution, au cours des douze derniers mois, 41% des ménages isérois déclarent que leurs ressources ont diminué. Pour 62% d'entre eux, un changement professionnel serait à l'origine, pour 36% un changement familial, 6% une baisse de salaire (gel des primes, des augmentations, des heures supplémentaires payées...) et 6% une modification des droits aux prestations légales (diminution ou arrêt de l'Allocation Personnalisée au Logement, des allocations familiales, du Rsa...).

Graphique 35. Evolution des ressources et raisons

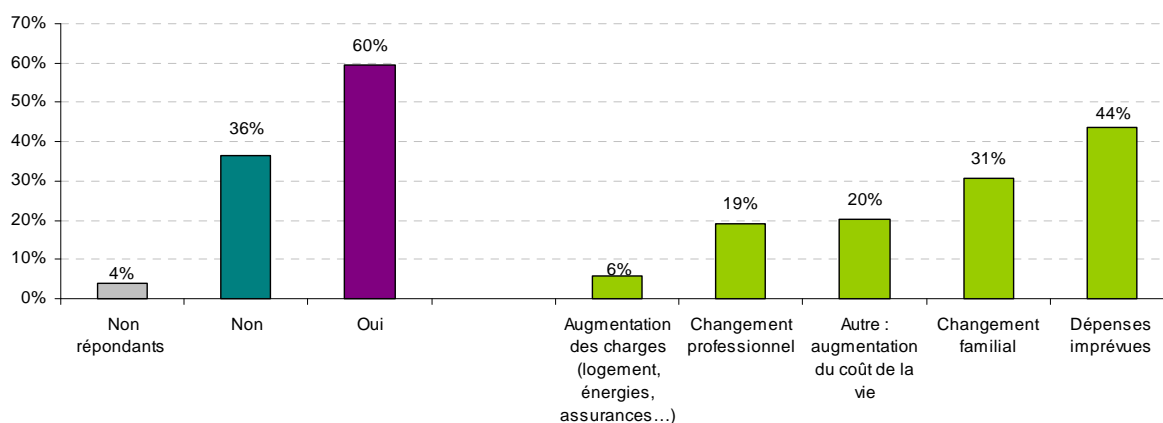


Population étudiée : échantillon complet pour l'évolution des ressources ; ménages ayant répondu « oui » à la diminution des ressources.

Lecture du graphique : 41% des ménages déclarent leurs ressources en diminution, en raison d'un changement professionnel pour 62% d'entre eux.

Parallèlement, les ménages ont le sentiment que le coût de la vie augmente, 44% étant imputable à des dépenses imprévues, 31% un changement familial, 19% un changement professionnel, 6% une augmentation des charges. On peut souligner que 20% des ménages interrogés ont exprimé leur sentiment vis-à-vis de l'augmentation générale du coût de la vie, en renseignant la modalité « autre ».

Graphique 36. Evolution des charges et raisons



Population étudiée : échantillon complet pour l'évolution des ressources ; ménages ayant répondu « oui » à l'augmentation des charges.

Lecture du graphique : 60% des ménages déclarent leurs charges en augmentation, en raison de dépenses imprévues pour 44% d'entre eux.

On a vu plus haut que l'estimation du « Reste à vivre » par les ménages est plutôt basse. Néanmoins, cette estimation relaie ce que certaines personnes ont exprimé dans l'enquête qualitative.

Sandrine : « tout a augmenté, les loyers, le gaz, l'électricité ça va encore nous tomber dessus début avril avec une augmentation et les salaires ne bougent pas, du tout, du tout. C'est sûr, oui moi je subis de plein fouet la crise, je ne m'en sors pas. Voilà. Je suis honnête, je n m'en sors pas ! [...] quand j'enlève toutes les charges fixes, il me reste 200 euros pour vivre, et là-dedans, il faut tirer le carburant et l'alimentaire. ».

Valérie : « j'ai constaté qu'après les courses, le logement et les charges inhérentes, il me reste zéro ! ».

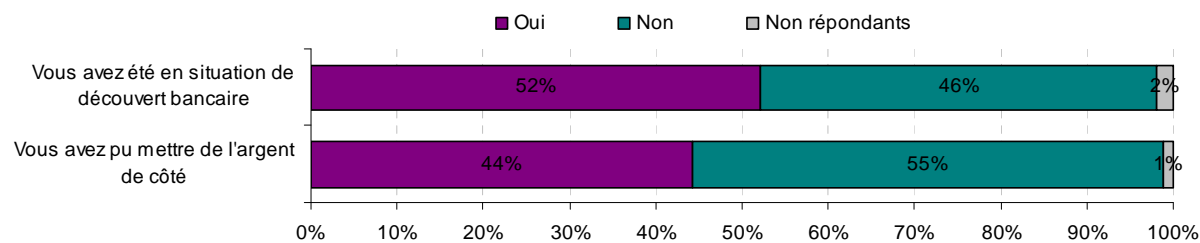
1.5. Mettre de côté, être à découvert : fragilité de la situation financière

Toujours dans cette enquête qualitative, certaines personnes expliquaient leur impossibilité à épargner et même à puiser dans les réserves, ainsi que leurs situations de découvert bancaire.

Dans l'échantillon, 55% des ménages affirment n'avoir pas pu mettre d'argent de côté cette année et 52% être en situation de découvert.

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « *La moitié des ménages français qui n'a pas puisé dans ses économies a réussi à mettre de l'argent de côté au cours des trois derniers mois, une proportion qui chute à 22% pour les ménages pauvres. Autrement dit, 18% des ménages français en général et 5% des ménages pauvres ont mis de l'argent de côté au cours de trois derniers mois, sans toucher à leur épargne. [...] 17% des ménages français déclarent avoir été à découvert plus souvent qu'auparavant au cours des trois derniers mois, une proportion qui grimpe à près du tiers pour les ménages pauvres (28%)* ».

Graphique 37. Capacité à épargner et situations de découvert bancaire des ménages



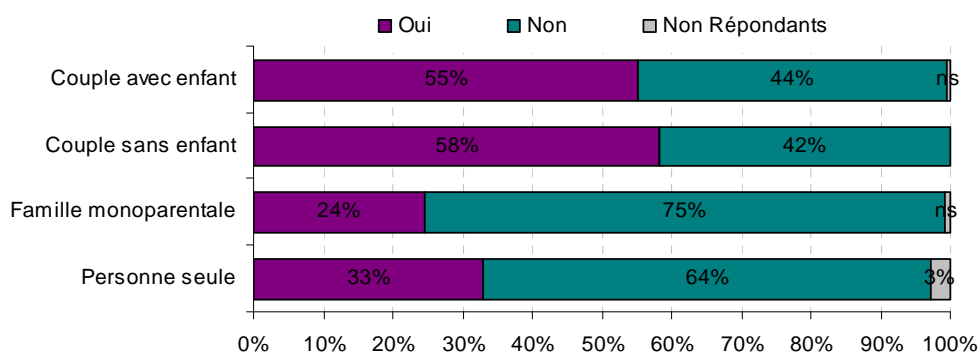
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 44% des ménages déclarent avoir pu mettre de l'argent de côté au cours des douze derniers mois.

1.5.1. Mettre de côté : une difficulté pour les personnes seules et les revenus modestes

Etre seul est réellement handicapant lorsqu'il s'agit de mettre de l'argent de côté : l'écart avec les couples est très important.

Graphique 38. Capacité à épargner selon la situation familiale

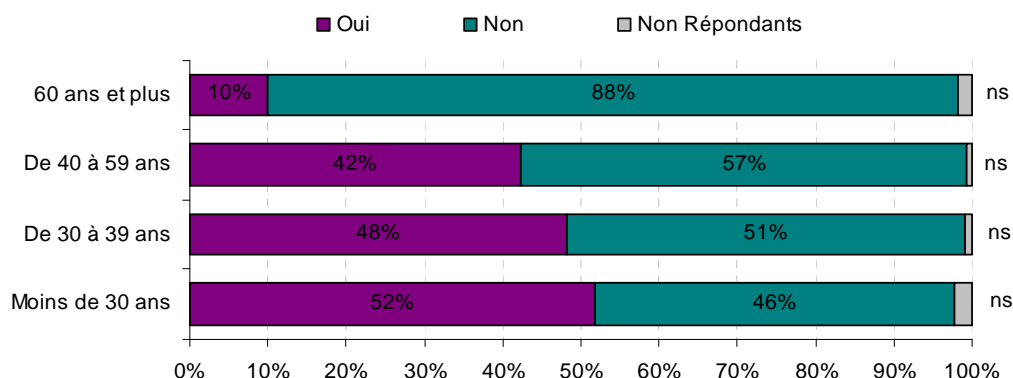


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 75% des ménages « familles monoparentales » déclarent n'avoir pas pu mettre de l'argent de côté.

Les plus jeunes sont plus nombreux à avoir pu mettre de l'argent de côté au cours des douze derniers mois.

Graphique 39. Capacité à épargner selon l'âge

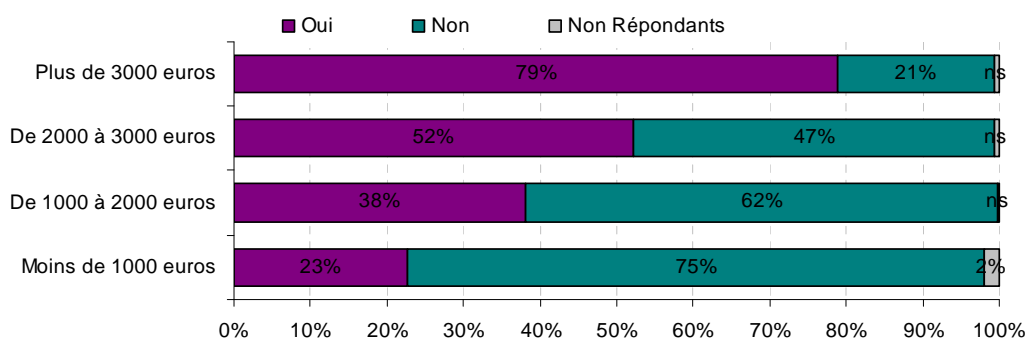


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 52% des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans déclarent avoir pu mettre de l'argent de côté.

Quant à la variable « revenus », on peut remarquer que l'écart entre les plus « aisés » et les plus « modestes » est encore très important : 23% des ménages ayant déclaré moins de 1000 euros mensuels disent avoir pu mettre d'argent de côté au cours des douze derniers mois, contre 79% des ménages ayant déclaré plus de 3000 euros mensuels.

Graphique 40. Capacité à épargner selon le niveau de revenus



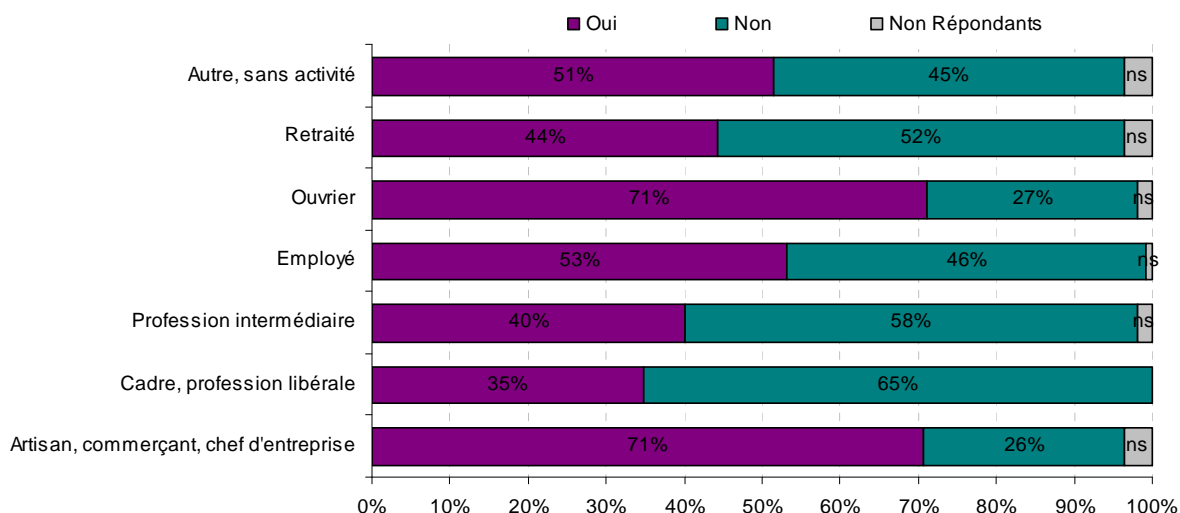
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 79% des ménages avec plus de 3000 euros de revenus mensuels déclarent avoir pu mettre de l'argent de côté.

I.5.2. Découvert bancaire : la catégorie socioprofessionnelle discriminante

Les ménages appartenant aux catégories socioprofessionnelles « ouvrier » et « artisan, commerçant, chef d'entreprise », sont plus nombreux à déclarer avoir été en situation de découvert bancaire au cours des douze derniers mois.

Graphique 41. Situations de découvert bancaire selon la catégorie socioprofessionnelle

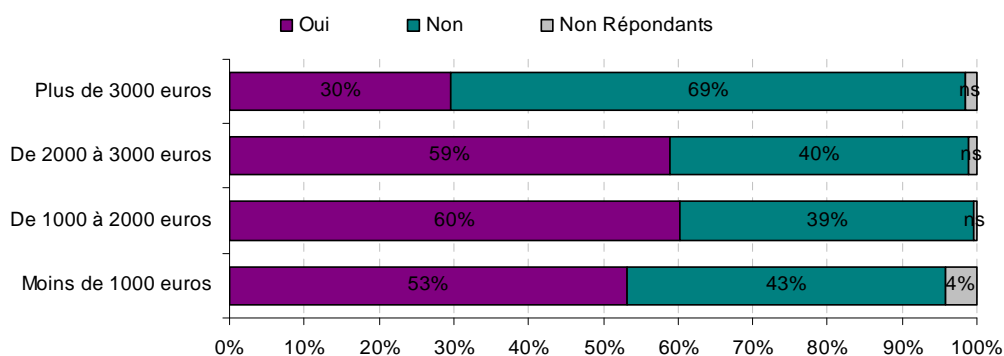


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 71% des ménages de catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » déclarent avoir été en situation de découvert bancaire au cours des douze derniers mois.

Concernant la situation de découvert bancaire croisée avec la variable « revenus », on se rend compte que ce sont les ménages « moyens » qui sont le plus concernés : 60% des ménages déclarant de 1000 à 2000 euros mensuels disent avoir été en situation de découvert bancaire au cours des douze derniers mois, contre 53% des ménages déclarant moins de 1000 euros mensuels.

Graphique 42. Situations de découvert bancaire selon le niveau de revenus



Population étudiée : échantillon complet.

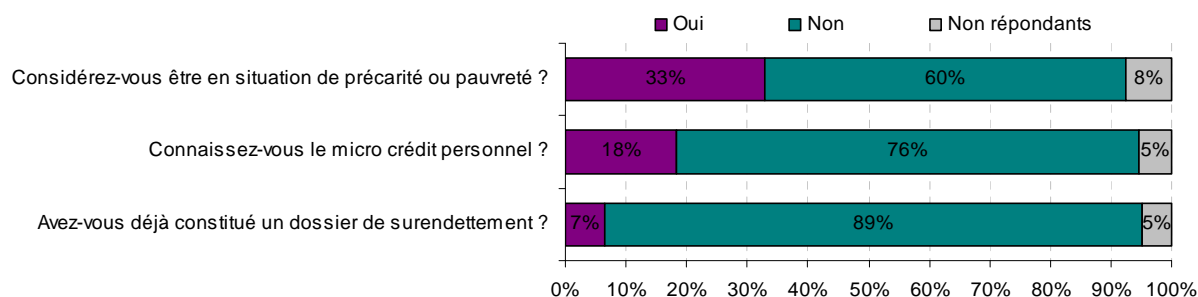
Lecture du graphique : 53% des ménages ayant déclaré moins de 1000 euros mensuels déclarent avoir été en situation de découvert bancaire au cours des douze derniers mois.

1.6. Des ménages en situation de précarité voire de pauvreté ?

1.6.1. Situation de précarité : une personne sur trois

L'OVF a souhaité aller plus loin dans l'évaluation de la situation financière des ménages et son éventuelle gravité : les chiffres indiquent qu'un ménage sur trois s'estime en situation de pauvreté ou précarité et 7% sont ou ont été en situation de surendettement.

Graphique 43. Situation de précarité, pauvreté et surendettement



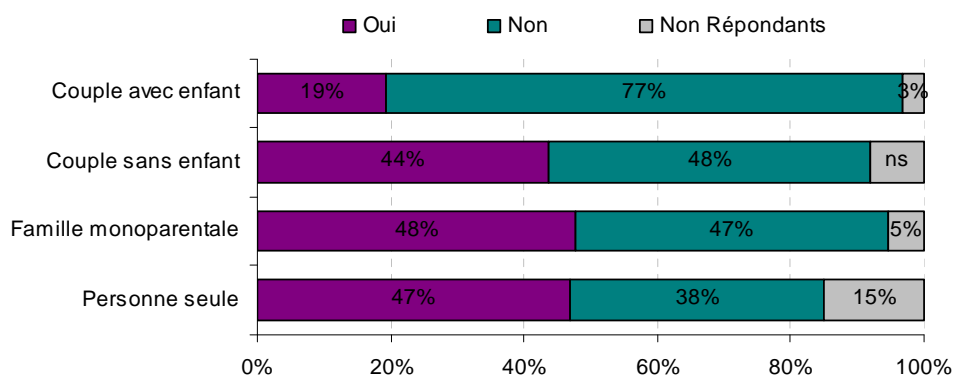
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 33% des ménages ayant répondu se considèrent en situation de précarité ou pauvreté.

1.6.2. Presque un ménage sur deux lorsqu'on est parent seul ou âgé de 60 ans ou plus...

En croisant avec la situation familiale, les réponses à la question sur la situation de précarité font apparaître que les couples avec enfant(s) ayant répondu seraient davantage préservés.

Graphique 44. Situation de précarité selon la situation familiale

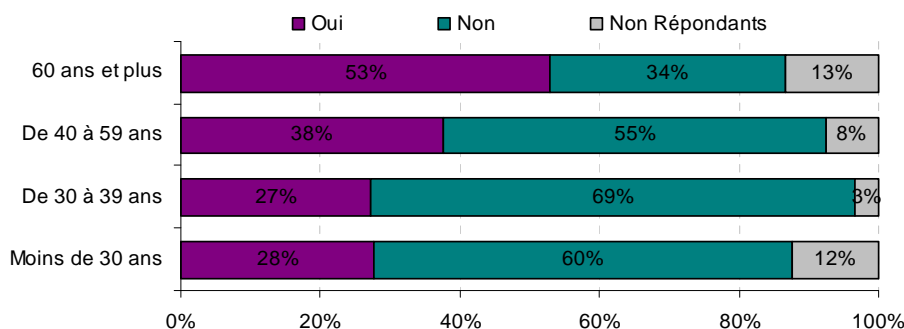


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 19% des ménages « couples avec enfant(s) » ayant répondu se considèrent en situation de précarité ou pauvreté.

Quant au croisement avec l'âge, il souligne que les personnes âgées ressentent davantage la précarité que les plus jeunes.

Graphique 45. Situation de précarité selon l'âge

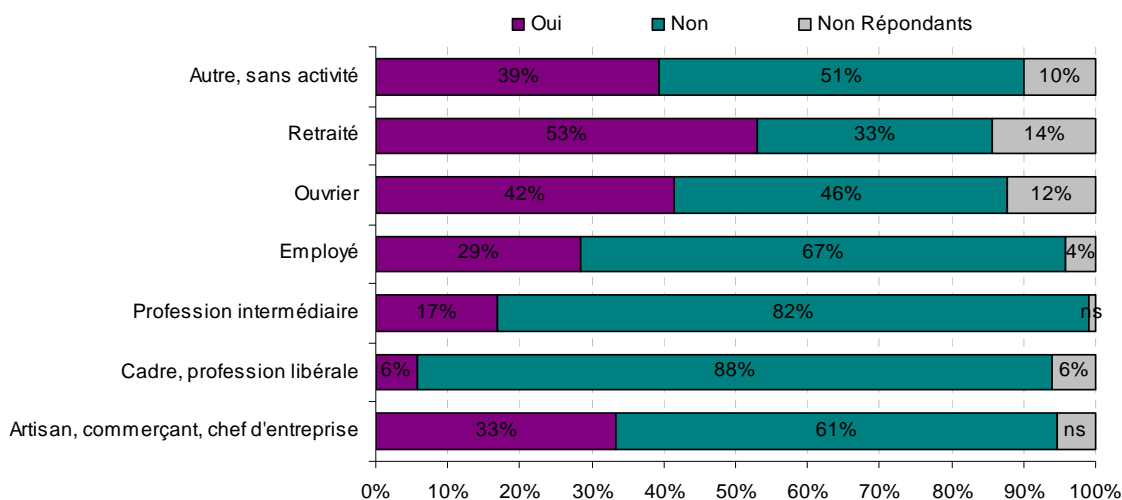


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 53% des ménages dont la personne de référence a 60 ans et plus ayant répondu se considèrent en situation de précarité ou pauvreté.

Le constat ci-dessus se retrouve dans l'analyse selon la catégorie socioprofessionnelle, puisque 53% des ménages de la catégorie « retraité » se considèrent en situation de précarité.

Graphique 45. Situation de précarité selon la catégorie socioprofessionnelle



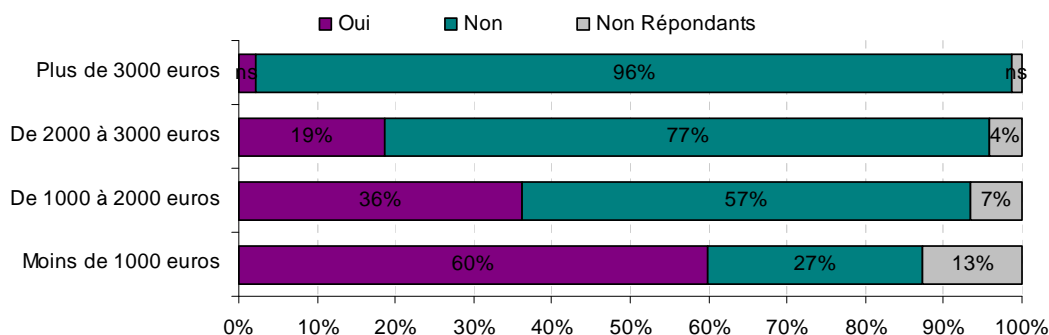
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 53% des ménages dont la personne de référence a 60 ans et plus ayant répondu se considèrent en situation de précarité ou pauvreté.

Les constats faits à partir des résultats de l'enquête diffèrent de ceux du Crédoc. L'échantillon des ménages allocataires peut avoir ici une influence : les ménages allocataires plus âgés sont aussi des personnes avec des ressources plus modestes que dans la population générale.

Par ailleurs et pour rejoindre l'analyse du Crédoc, le croisement avec la variable « revenu » présente un net écart : 19% des ménages déclarant de 2000 à 3000 euros de revenus mensuels se considèrent en situation de précarité contre 60% des ménages déclarant moins de 1000 euros mensuels.

Graphique 46. Situation de précarité selon le niveau de revenu



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 60% des ménages ayant déclaré moins de 1000 euros mensuels se considèrent en situation de précarité ou pauvreté.

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « Si près de 15% des ménages français s'estiment en situation de pauvreté, on constate que moins de la moitié des ménages pauvres déclare se sentir effectivement en situation de pauvreté. On remarque un effet d'âge sur les réponses à cette question : plus l'âge avance, moins les personnes s'estiment en situation de pauvreté. Ainsi, les jeunes français en général (18/29 ans) s'estiment pauvres à 18%, une proportion qui monte à 48% pour les jeunes en situation de pauvreté. A l'inverse, les français de plus de 60 ans s'estiment pauvres à 10%, une proportion qui passe à 35% pour les pauvres de plus de 60 ans. Les couples bi-actifs s'estiment logiquement moins en situation de pauvreté que les autres, que ce soit chez les ménages français en général ou chez les ménages pauvres. A noter : près du quart de ménages français sans actif occupé s'estime dans une situation de pauvreté (23%). Parmi les ménages français en général, pratiquement aucun cadre ne s'estime en situation de pauvreté, contrairement aux employés (22%) et aux ouvriers (19%). Les retraités sont peu nombreux à s'estimer en situation de pauvreté : 8% chez les ménages français en général et 31% chez les ménages pauvres. Enfin, les familles monoparentales sont très nombreuses à s'estimer en situation de pauvreté, que ce soit parmi les ménages français en général ou parmi les ménages pauvres : on a respectivement 43 et 65% de familles monoparentales exprimant cette opinion ».

Tableau 3. Ressenti quant à une situation de pauvreté : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

Considérez-vous être actuellement en situation de pauvreté ?	Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
Oui	13%	43%	33%
Non	87%	57%	60%
Non répondants			7%

Population étudiée : échantillon(s) complet.

Lecture du tableau : 13% des ménages français en général se considèrent en situation de pauvreté, c'est le cas de 43% des ménages en situation de pauvreté et 33% des ménages isérois.

Dans un sondage réalisé par l'institut Ipsos pour le Secours Populaire français en septembre 2009, on pouvait lire ceci : « En 2007, 45% des Français déclaraient qu'il leur était déjà arrivé, à un moment de leur vie, de penser qu'ils étaient sur le point de connaître une situation de pauvreté. En 2009, ils sont désormais 53%. Cette hausse traduit les effets fortement anxiogènes de la crise et une multiplication des situations précaires notamment liée à la hausse du chômage. La proportion des Français qui dit avoir déjà connu « réellement » une situation de pauvreté reste quant à elle stable (30%). [...] Cette hausse des craintes (non matérialisées) est généralisée : elle touche tous les Français, quel que soit leur âge, leur catégorie socioprofessionnelle ou leur niveau de revenu. Elle est plus forte chez les catégories traditionnellement moins menacées par la pauvreté. [...] Si la crise marque la contagion d'un sentiment de vulnérabilité aux catégories plus favorisées et qui ne se sentent désormais plus à l'abri d'un revers de fortune, la réalité de l'expérience de la pauvreté reste fortement liée au niveau d'études et à la catégorie socioprofessionnelle. [...] L'enquête révèle ainsi que pour 90% des Français, éprouver régulièrement des difficultés financières importantes pour se procurer une alimentation saine et équilibrée est un signe de pauvreté. Éprouver de telles difficultés pour envoyer ses enfants en vacances au moins une fois par an ou accéder à des biens ou des activités culturelles (pour soi ou sa famille) est également considéré comme un marqueur de pauvreté par près de 3 Français sur 4. Ces indicateurs semblent en effet considérés comme plus relatifs que celui de l'alimentation. Ils n'en restent pas moins des indicateurs significatifs, dans la mesure où, même s'ils sont des marqueurs moins durs que des instruments de mesure des privations matérielles, ils demeurent des indicateurs forts d'inégalités et susceptibles de se reproduire. [...] Être pauvre dans un pays développé comme la France, ne signifie pas « simplement avoir des difficultés pour satisfaire des besoins fondamentaux. Au-delà de cela, c'est ne pas pouvoir offrir à ses enfants l'accès à des normes de consommation et la maîtrise des codes nécessaires à leur réussite ».

Néanmoins, face à cette idée, on a vu lors de l'enquête qualitative que les personnes interrogées en étaient à remettre en cause les aspects les plus excessifs de la société de consommation et à s'interroger quant à une modification des comportements d'achats.

Sébastien : « la société nous incite à dépenser beaucoup. Et les pubs et les machins, les gosses, ils sont conditionnés... ».

Jeanne et Victor : « par rapport aux nouveaux moyens de communication, les gens, ils ont Internet, ils ont deux, trois portables et ainsi de suite... peut-être qu'il y a quelques années, on se créait pas des besoins comme ça, maintenant il faut partager plus de choses dans un budget, c'est une réalité des familles ».

Gabrielle : « je pense que c'est pas un mal non plus, parce qu'on se rend compte à ce moment-là qu'il y a des priorités, y a des choses quand on y pense qui servent à rien, on achète vraiment ce qui est prioritaire. »

Parmi les autres représentations des répercussions de la crise, les personnes interrogées ont fait part de leur préoccupation des situations fragilisant les ménages. Ainsi, ils estiment que cette crise n'est pas vécue de la même manière selon la situation familiale, la situation professionnelle. C'est aussi ce que l'on constate lors des croisements des questions et des modalités de réponses. Ils sont préoccupés également par le surendettement, lié entre autres au fait que certains ménages conserveraient le même train de vie, le même niveau de dépenses, malgré des ressources diminuées.

Effet sur les comportements d'achat, restrictions budgétaires, prise de conscience environnementale, retour à la solidarité ? Quelles sont les effets du contexte économique difficile sur le quotidien des ménages isérois ? Les personnes interrogées associent contexte difficile, remise en cause de la société de consommation et prise de conscience vis-à-vis des habitudes de consommation conduisant à une modification des comportements, des modalités de vie, d'autant plus flagrante à l'occasion d'un changement de vie personnel ou professionnel. Entre autres, ces modifications peuvent se résumer à :

- une vigilance accrue et une priorisation des dépenses, comme on le verra dans la seconde partie,
- un recours à l'aide, financière ou matérielle, auprès de la famille, des amis ou des organismes de solidarité ou encore à l'échange, au « système D ».

Sébastien : « mes parents m'ont aidé un petit peu financièrement au départ ».

Christine : « on a dû acheter une voiture alors, c'est vrai qu'on a fait appel à la famille en fait, avec un prêt à taux zéro remboursable. Sans la crise, on aurait peut-être eu besoin d'aide, mais elle aurait été certainement inférieure ».

Sandrine : « c'est plutôt mes parents qui m'aident... ponctuellement, comme l'achat de la voiture, sinon je pourrais pas ».

Anne : « je m'en sors parce que je suis aidée, sinon je galèrerais... j'ai des parents qui de temps en temps me donnent de l'argent, j'ai un ami qui a des ressources, je suis aidée, je suis pas seule, je suis entourée... j'imagine les gens qui sont seuls, ça doit pas être évident ».

Valérie : « je vous dis franchement, j'aurais pas d'économies, j'aurais pas mes parents, je ne sais pas comment je ferais, je serais tout le temps à découvert ».

Julie : « on connaît des familles qui sont dans le besoin, la dernière fois on avait un réfrigérateur alors, on leur a donné parce qu'ils ne pouvaient pas s'en racheter un, on a prêté de l'argent à de la famille aussi, parce qu'on a pu le faire et puis aux associations, aussi, on donne quand il y a les banques alimentaires, on donne pour les Restos du cœur... ».

Pierre : « on fait du troc, des échanges... la fille qui était là, c'est une femme qui est malade, elle a un enfant de 18 ans, elle a des charges pas possibles, elle travaille pas, elle s'en sort pas et c'est pas une profiteuse, alors ça me fait plaisir de la dépanner ».

Lucie : « quand quelqu'un est dans la panade, on le laisse pas, ça c'est clair, on s'entraide, si une personne vient, elle n'a rien mangé, je vais pas lui refuser son litre de lait ».

Sandrine : « financièrement, vous devez vous douter que je peux pas, mais par contre j'ai toujours été dans le milieu associatif, bénévolement, ça fait partie de mon mode de vie, d'aider les autres, d'être solidaire, par mon temps, par mon savoir, par ma disponibilité [...] et mon implication dans la vie citoyenne ».

Jacques : « Avant qu'il tombe vraiment bas (un SDF), il venait, je l'invitais de temps en temps à manger ».

Emilie : « Après que les gens soient plus demandeurs ? Oui financièrement, mais est-ce que ça suffit ? Faut le faire, c'est important, mais c'est plus important de recevoir et donner. Il y a les réseaux d'échanges et de savoirs, il faut qu'on soit là-dedans, dans le partage des compétences, on peut être très, très pauvres et pourvus de compétences énormes ».

La solidarité, l'entraide, c'est aussi une partie du questionnaire quantitatif qui a fait l'objet d'un traitement statistique et de l'analyse suivante.

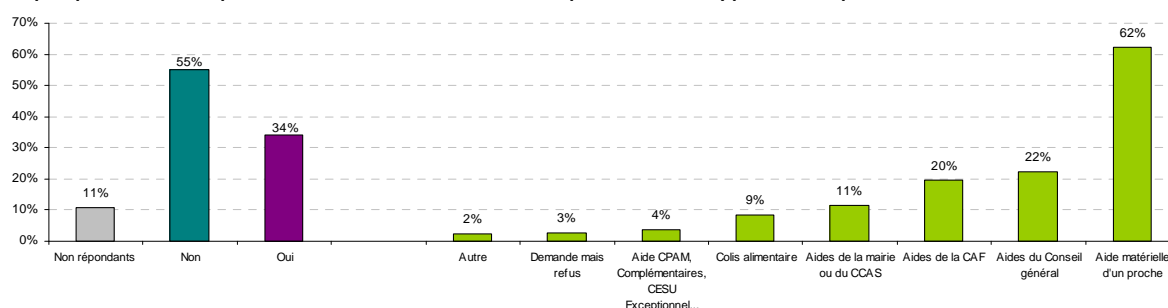
1.7. Des aides exceptionnelles perçues par les ménages

1.7.1. Des aides perçues par plus d'un ménage sur trois au cours des douze derniers mois...

Au cours des douze derniers mois, on a pu entendre et lire que les demandes d'aides exceptionnelles étaient en augmentation, aussi bien auprès des organismes publics que des associations. L'OVF a voulu savoir ce que pensaient et vivaient les ménages isérois.

34% de l'échantillon affirment avoir perçu une aide au cours des douze derniers mois. La solidarité familiale et amicale semble jouer puisque 62% évoquent une « aide matérielle d'un proche ». Viennent ensuite les aides du Conseil général pour 22% des ménages affirmant avoir perçu une aide, les aides de la Caf pour 20%, les aides de la mairie ou du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour 11% et les colis alimentaires pour 9% (soit 3% de l'ensemble de l'échantillon interrogé).

Graphique 47. Perception d'une aide financière exceptionnelle et type d'aide perçue



Population étudiée : échantillon complet pour la perception d'une aide financière exceptionnelle ; ménages ayant répondu « oui » à la perception d'une aide.

Lecture du graphique : 34% des ménages déclarent avoir perçu une aide financière exceptionnelle au cours des douze derniers mois, dont 62% une « aide matérielle d'un proche ».

A titre d'éclairage, un extrait de l'étude du Crédoc « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » : « Les ménages français en général ont peu fait appel à une aide extérieure au cours de l'année 2008. En revanche, un ménage pauvre sur quatre a fait appel aux services d'une assistante sociale, 23% à une aide matérielle d'un proche et 17% à une aide matérielle de la CAF ou du Conseil général ».

Tableau 4. Le recours à la solidarité : appels à l'aide : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

En 2008, avez-vous fait appel...	Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
à une aide matérielle d'un proche (famille, ami)	12%	23%	21%
aux services d'une assistante sociale	9%	25%	
à une aide matérielle de la mairie ou du CCAS	4%	13%	4%
à une aide matérielle de la Caf ou du Conseil général	8%	17%	13%
à une association d'aide aux personnes en difficulté	2%	5%	

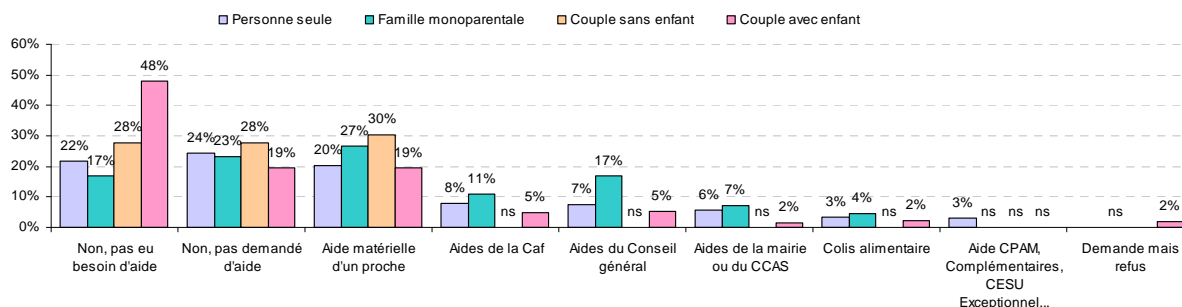
Population étudiée : échantillon(s) ayant répondu avoir été contraint de réduire leurs dépenses.

Lecture du tableau : 12% des ménages français en général ont fait appel à une aide matérielle d'un proche en 2008, c'est le cas de 23% des ménages en situation de pauvreté et 21% des ménages isérois.

I.7.2. ...familles monoparentales, « artisans... » et « autres sans activité » plus nombreux

En lien avec la situation financière et les difficultés consécutives, les besoins d'aide concernent les mêmes catégories que dans l'analyse de la partie précédente. Ainsi, les variables de situation familiale et d'âge sont discriminantes : les couples avec enfant(s) auraient moins besoin d'aide que les familles monoparentales qui déclarent plus souvent avoir perçu une aide matérielle d'un proche, une aide du Conseil général de l'Isère.

Graphique 48. Type d'aide financière exceptionnelle perçue selon la situation familiale

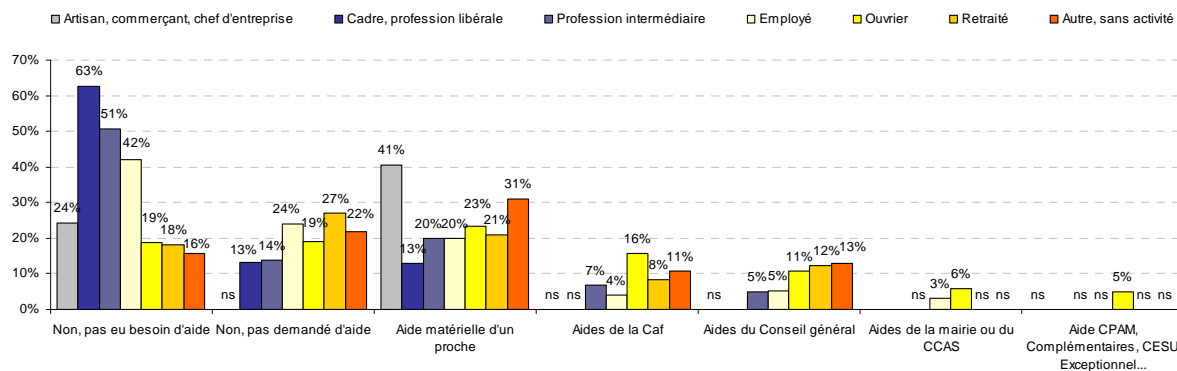


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 17% des ménages « familles monoparentales » déclarent avoir perçu une aide exceptionnelle du Conseil général.

L'aide matérielle d'un proche a davantage été perçue par les catégories « artisan, commerçant, chef d'entreprise » et « autre, sans activité ».

Graphique 49. Type d'aide financière exceptionnelle perçue selon la catégorie socioprofessionnelle



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 41% des ménages de catégorie socioprofessionnelle « artisan, commerçant, chef d'entreprise » déclarent avoir perçu une aide matérielle d'un proche.

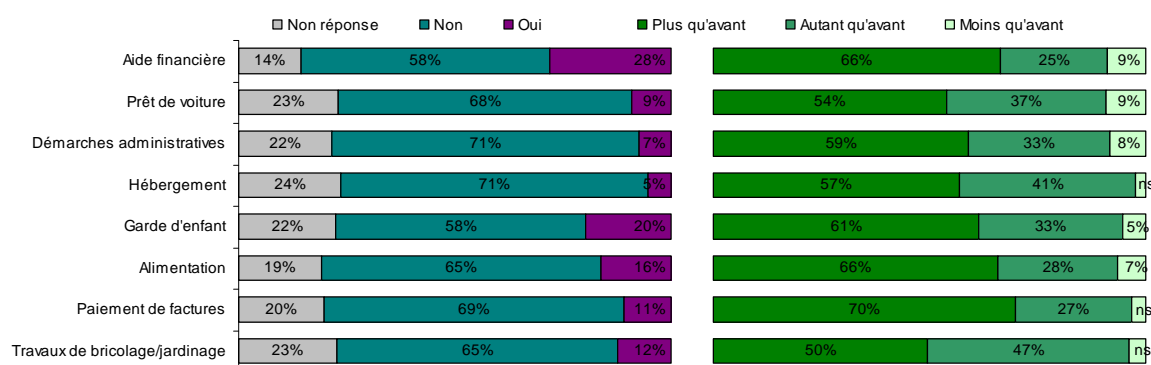
« Les demandes d'aide alimentaire et financière (paiement de loyers, des factures d'énergie, transports) sont les plus fréquentes. « Beaucoup de familles orientées vers nous par les travailleurs sociaux sont mensualisées, comme Georges Binh Cirlot, délégué départemental du Secours catholique dans les Pyrénées-Atlantiques. Quand leurs ressources diminuent, une fois leurs charges réglées, le poste alimentaire devient la variable d'ajustement dans le budget. » Les jeunes, victimes de la dégradation du marché de l'emploi et du logement dans leur accès à l'autonomie, mais aussi du délitement des aides familiales, figurent parmi les plus touchés, aux côtés des familles monoparentales et des personnes âgées. En effet, les foyers vivant des transferts sociaux et de petites retraites voient leur pouvoir d'achat diminuer, notamment par la hausse des loyers. « On voit arriver maintenant les victimes de la crise alors qu'un million de personnes vont sortir de l'indemnisation du chômage en 2010 », s'alarme Pierre Levené, secrétaire général du Secours catholique ». (Source : extrait d'un article paru dans Actualités Sociales Hebdomadaires, n°2645, 5/02/2010).

1.8. Recevoir et donner : l'entraide amicale et familiale

Dans le cadre de l'entraide, de la solidarité, l'OVF a cherché à connaître la nature de l'aide perçue par les ménages de la part d'un proche. Par ordre d'importance, il s'agit d'une aide financière, d'une aide pour la garde d'enfant, d'une aide pour l'alimentation, puis dans une moindre mesure les travaux de bricolage et jardinage, le paiement de facture, le prêt de voiture, les démarches administratives, l'hébergement.

A noter que pour plus de la majorité affirmant avoir perçu une aide, celle-ci est plus importante qu'avant (les douze derniers mois).

Graphique 50. Bénéfice d'une aide matérielle d'un proche et type d'aide



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 12% des ménages ayant répondu déclarent « avoir bénéficié d'une aide matérielle d'un proche pour la garde d'enfant au cours des douze derniers mois », « plus qu'avant » pour 47% d'entre eux.

Garde d'enfant, hébergement sont aussi des éléments évoqués par les personnes interrogées dans l'enquête qualitative au sujet des aides données et perçues.

Sébastien : « mon père vient de temps en temps pour garder Mathieu, parce que sinon, ça coûterait très cher et là, ça irait plus ».

Valérie : « ma sœur, elle me dépanne, elle me garde ma fille, je lui garde aussi de temps en temps les enfants ».

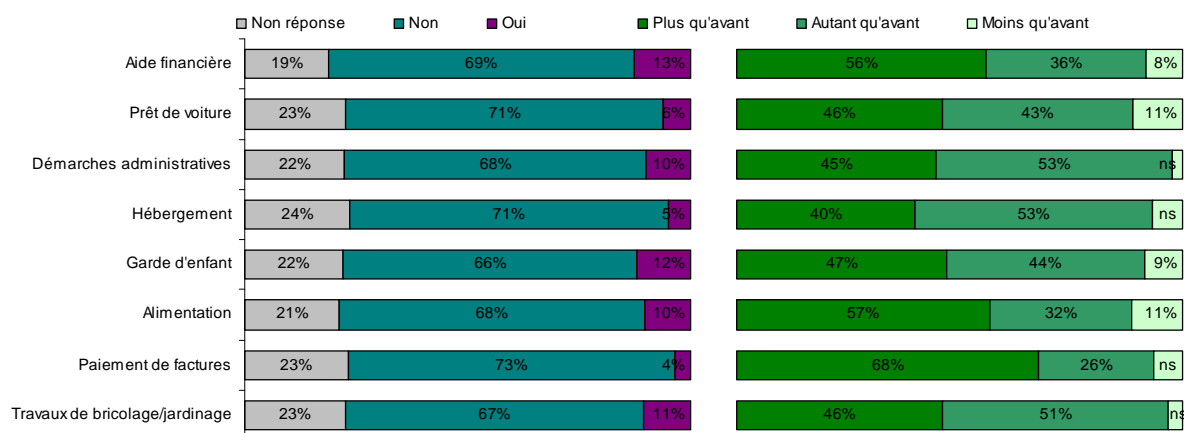
Emilie : « j'ai perdu mon logement, du coup j'ai été chez ma mère pendant quelques temps ».

Catherine : « notre deuxième garçon va finir ses études, s'il ne trouve pas de travail, la maison est ouverte ».

L'entraide, la solidarité, c'est aussi donner à ceux qui ont besoin. Qu'en est-il en Isère ? Entre 10% et 13% des ménages affirment avoir apporté une aide matérielle financière, pour la garde d'enfant, pour les travaux de bricolage et jardinage, une aide alimentaire, une aide pour les démarches administratives et de façon beaucoup moins importante, le prêt de voiture, l'hébergement et le paiement de facture.

Pour plus de la moitié des personnes ayant apporté une aide pour le paiement de facture, pour l'alimentation et une aide financière, celle-ci est plus importante. Pour le reste, c'est autant qu'avant.

Graphique 51. Apport d'une aide matérielle à un proche et type d'aide



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 20% des ménages ayant répondu déclarent « avoir apporté une aide matérielle à un proche pour la garde d'enfant au cours des douze derniers mois », « plus qu'avant » pour 62% d'entre eux.

L'entraide, la solidarité, c'est aussi une question de réciprocité : 50% des ménages ayant affirmé bénéficier d'une aide d'un proche ont également apporté une aide à un proche. 23% des ménages ont apporté une aide bien que n'en ayant pas reçu. 71% des ménages ayant apporté une aide en ont aussi bénéficié. Enfin, 41% des ménages n'ayant pas apporté d'aide à leurs proches en ont été destinataires.

Si l'entraide et la solidarité semblent jouer dans un contexte économique difficile, les déclarations des Isérois sont en décalage avec le « Baromètre des solidarités familiales », publié en février 2007 par le Crédoc. La formulation des questions peut être mise en cause. Du coup, il est difficile de mesurer ces aspects.

« Au-delà de la dépendance, les aides apportées aux proches sont très variées [...] près de neuf personnes sur dix ont, au cours des douze derniers mois, bénéficié d'une aide en provenance de leur famille (ne sont comptabilisées que les aides de proches ne vivant pas dans le même logement). 61% ont été soutenus moralement par téléphone, 60% ont été réconfortés par la présence d'un proche ; 37% ont été aidés pour du bricolage, 24% pour une garde d'enfant, 14% pour des tâches ménagères, 14% pour des démarches administratives ; 13% ont reçu de l'argent, 12% ont bénéficié d'un prêt, 15% ont reçu une participation financière pour leurs achats et 5% ont perçu un héritage par anticipation. La diversité et la fréquence des aides est telle que 78% de nos concitoyens savent qu'en cas de difficultés financières, ils pourraient compter sur l'un des membres de leur famille. [...]

.../...

Réciproquement, 86% de nos concitoyens déclarent avoir apporté une aide à l'un des membres de leur famille au cours des douze derniers mois. La similitude est étonnante : la proportion de personnes ayant reçu une aide est exactement la même que la proportion d'individus ayant soutenu un parent. D'ailleurs, la symétrie ne s'arrête pas là, car la hiérarchie des aides données est quasiment la même que la hiérarchie des aides reçues : le soutien moral arrive en tête (65% ont appelé leurs proches au téléphone dans l'année ; 64% ont été présents en cas de coup dur ; 14% ont envoyé des mots de réconfort par Internet), suivi par les services rendus (bricolage : 37%; garde d'enfant : 28%; aide ménagère : 31%; aide administrative : 22%), l'aide financière (25% ont aidé pour des achats, 13% ont donné de l'argent, 12% ont prêté de l'argent, 3% ont transmis leur patrimoine par anticipation) et l'hébergement à domicile ou le prêt d'un logement (9%). [...] La réciprocité des aides n'est pas parfaite, on ne rend pas forcément le même service à la personne qui nous a aidé, mais la corrélation ne fait aucun doute : lorsqu'on a apporté son aide à l'un des membres de sa famille, on a 6 fois plus de chances d'être aidé à son tour. Les échanges sont rarement univoques. L'enquête montre que les personnes ayant reçu une aide, sans doute reconnaissantes, se sentent beaucoup plus proches de leur famille que les autres. En retour, elles sont d'ailleurs les premières à venir en aide à l'un des membres de la parenté. Tout se passe comme si l'entraide était un phénomène qui s'alimentait lui-même : le soutien reçu incline à rendre la pareille, les liens familiaux se resserrent dans l'épreuve ». (Source : Crédoc, Consommation et Modes de vie, n°200, Février 2007).

